



Promoteurs de PME!!! Pour raccorder rapidement votre entreprise au réseau électrique, rendez-vous au guichet unique des PME de la NIGELEC sis à son siège. Téléphone : 20722692/91657341

Avec la NIGELEC, le courant passe



Le Sahel

NUMERO
10012

MARDI
27 Octobre 2020

150 FCFA

62^{ème} Anniversaire de
la proclamation de la
République du Niger



Jour J - 51

● A la Primature

**Le Chef du gouvernement
reçoit l'ambassadeur de
Turquie et le Directeur exécutif
de l'Institut électoral pour une
démocratie durable en Afrique**



SE Mustafa Ari Turker (à gauche) reçu par le PM

Idrissa Hamadou/ONEP

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, SE Brigi Rafini a reçu en audience, hier 26 octobre dans la matinée, à son cabinet, l'ambassadeur de la Turquie au Niger, SE Mustafa Ari Turker. A sa sortie d'audience, le diplomate turc a confié avoir échangé avec le Premier ministre sur les questions de

développement, d'intérêt commun entre les deux pays amis et frères, la Turquie et le Niger. «J'ai évoqué les perspectives de la coopération, dans ce contexte», a dit SE Mustafa Ari Turker. Le diplomate turc a ajouté que certains sujets d'ordre international ont été également abordés. «Et, j'ai présenté au Premier ministre la position de la Turquie sur ces dossiers», a indiqué l'ambassadeur.

P.3

● Atelier de renforcement des capacités des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) du Niger



Seini Moussa/ONEP

**Contribuer à l'amélioration de la
planification, la mise en œuvre et le
suivi des opérations électorales**

P.2

● Revue annuelle conjointe du SANAD 2019

**Examen critique des actions réalisées
dans le secteur de la sécurité
alimentaire et nutritionnelle**

P-3

● Fin de la célébration du 75^{ème} anniversaire du SNU et de la Journée des Nations Unies

**75 ans après sa fondation, la
mission des Nations Unies est
plus importante que jamais**

P-5

● Atelier de renforcement des capacités des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) du Niger

Contribuer à l'amélioration de la planification, la mise en œuvre et le suivi des opérations électorales

Les travaux de l'atelier de renforcement des capacités des membres de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) ont débuté, hier matin, à Niamey. Organisé par le Secrétariat Exécutif de la CEN-SAD, en collaboration avec la Fondation Hanns Seidel et le Centre Européen pour le Soutien Electoral (ECES), cet atelier a pour objectif de contribuer au renforcement de la démocratie et des élections transparentes et crédibles. C'est le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation, des Affaires coutumières et religieuses du Niger, M. Alkache Alhada qui a présidé la cérémonie d'ouverture dudit atelier en présence du Secrétaire Exécutif de la CEN SAD, M. Ibrahim Sani Abani, du président de la CENI du Niger, Maitre Issaka Souna, du représentant Afrique de l'Ouest de la Fondation Hanns Seidel, Dr Klaus Grutjen, des présidents des CENI du Mali, du Burkina Faso, du Togo, du Tchad, des experts de l'ECES et de la Fondation Hanns Seidel.

Selon ses termes de référence, l'atelier cible les membres de la CENI du Niger afin de les préparer à répondre avec efficacité et efficacité aux défis de l'organisation des élections libres et transparentes. En effet, il s'agira pendant trois jours, pour les membres de la CENI, tant au niveau central que régional, de tirer profit de l'expérience et de l'expertise des collègues des structures électorales des autres pays. Plusieurs thèmes seront présentés et débattus par d'éminents experts, portant respectivement sur les principes fondamentaux d'une élection, la chaîne électorale, les relations

de la CENI avec les autres acteurs, le rôle de la communication et des réseaux sociaux en période électorale et la sécurité et la gestion des conflits post électoraux. Aussi, au-delà des enseignements, cet atelier donnera l'occasion de capitaliser les expériences de terrain, les leçons tirées de la préparation, du déroulement du scrutin et de la gestion de ses résultats, de l'accompagnement sécuritaire et médiatique, en somme, de toutes les activités menées par tous les acteurs de la chaîne électorale.

Procédant à l'ouverture des travaux, le Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Dé-



La table de séance à l'ouverture de l'atelier

centralisation et des Affaires coutumières et religieuses a indiqué que la CENI en tant qu'organisme de gestion des élections, a besoin de consolider de manière régulière, ses acquis et ses compétences pour mieux assumer les charges qui lui sont confiées. « On attend de la CENI une performance exemplaire, en un mot un travail professionnel qui s'inscrit dans la mise en œuvre régulière du processus démocratique », a déclaré M. Alkache Alhada. Un processus démocratique, a-t-il poursuivi, transparent, crédible inclusif et régulier. « Il n'y a pas de processus démocratique sans CENI et pas de processus viable sans une CENI dont les membres sont bien formés et se dévouent avec efficacité à leur lourde responsabilité », a soutenu le ministre Alkache Alhada.

Pour sa part, le Secrétaire Exécutif de la CEN SAD, M. Ibrahim Sani Abani a souligné que, c'est la première fois dans son histoire politique, que le Niger procédera à une alternance démocratique avec un président élu qui va succéder à un autre élu. En effet, a-t-il ajouté « quoi de plus rassurant que de voir les Nigériens et les Nigériennes se mobiliser et procéder librement au choix de leurs dirigeants dans cette période charnière qui verra une alternance s'opérer à la tête de l'Etat grâce à l'engagement personnel du Président de la République, SE. Issoufou Mahamadou à qui je rends un hommage des plus mérités pour son attachement moral à la parole donnée et la qualité de son leadership reconnu et salué au Niger et partout ailleurs » a-t-il déclaré avant de souhaiter que

cette pratique soit pérenne au Niger.

Quand au Président de la CENI, il a indiqué que cet atelier intervient à point nommé. En effet, a expliqué Me Issaka Souna, cette rencontre intervient à jour-49 des élections locales, premier rendez-vous électoral, a-t-il dit, dont la complexité n'échappe à personne et à J- 63 du premier tour de l'élection présidentielle combinée avec les élections législatives prévus le 27 décembre 2020, qui sont tout aussi importantes et cruciales. Aussi a-t-il poursuivi, cette rencontre intervient également dans un contexte où la CENI nigérienne est devenue une institution permanente et qui attache un intérêt primordial aux actions de renforcement de ses capacités. « Ces différents scrutins se préparent et se tiendront dans un contexte politique, sécuritaire et sanitaire particulier. En dépit des diverses contraintes auxquelles nous faisons face, la CENI ne ménage aucun effort et travaille avec abnégation à la réalisation de sa mission. La Commission reste déterminée à poursuivre ses efforts avec l'objectif de réussir les élections et de contribuer à préserver la paix et la cohésion sociale », a rassuré le président de la CENI Maitre Issaka Souna.

● Aminatou Seydou Harouna

● Inauguration d'un Centre Sportif et Culturel au quartier Nouveau Marché

Pour un meilleur épanouissement des jeunes

Le président de la Délégation Spéciale de la Ville de Niamey, M. Mouctar Mamoudou a présidé, le samedi 24 octobre 2020, la cérémonie d'inauguration du Centre Sportif et Culturel (CSC) du quartier Nouveau Marché de Niamey. Situé dans l'arrondissement Communal Niamey III, ce complexe sportif et culturel est un ensemble d'infrastructures, toutes équipées qui entre dans le cadre de la renaissance urbaine. Dédié à la jeunesse nigérienne en général et celle de Nouveau Marché et quartiers proches en particulier, cet espace de détente est aménagé sur un espace de 4000m2. Etaient présents à la cérémonie, le chef du quartier Nouveau marché, M. Soumaila Moussa, le représentant du Ministre de la Jeunesse et des Sports et des habitants du quartier.

S'exprimant peu après la coupure du ruban inaugural du complexe, le président de la Délégation Spéciale de la Ville de Niamey a d'abord indiqué qu'outre les terrains de Football et de Basket Ball, une médiathèque équipée a été ouverte, ainsi qu'une salle informatique équipée afin de permettre aux jeunes élèves et étudiants de se documenter et de naviguer gratuitement grâce au Wifi et développer ainsi la culture des nouvelles technologies au service du développement. « Je sais que vous serez nombreux à venir profiter de cet

espace et à en prendre soin également », a-t-il dit.

Par la suite, M. Mouctar Mamoudou a rappelé les aménagements similaires qui sont en phase de finition ou très avancés dans tous les 5 arrondissements de Niamey. Il s'agit notamment de l'espace Gadafawa, le bois de Koira Kano et l'esplanade Château 1, dans le 1er arrondissement ; puis du bois des Nations, de la place Djibo Bakari, de la place Anoutab, de la place Monteil, du mini terrain de football ultramoderne au bord du fleuve et d'autres aménagements en cours dans le

2ème arrondissement. Dans le 3ème arrondissement, a-t-il dit, il y a ce grand complexe sans compter plusieurs améliorations des offres de services connexes du stade municipale et terrain. Dans le 4ème arrondissement, il y a l'esplanade de la Cour de cassation, un grand complexe de sport et loisir en face de l'aéroport est en aménagement. Enfin, dans le 5ème arrondissement, on retrouve l'espace de loisir à la devanture de l'Université, un grand complexe de loisir, de sport, culture et informatique comme celui du Nouveau marché en face de la Mairie.



Coupure du ruban inaugural

M. Mouctar Mamoudou a par ailleurs remercié la population du Nouveau marché pour son implication, son engagement et son sens civique observés durant la réalisation des travaux. « Je n'ai pas de doute, tout de même, je demande une attention particulière pour la sauvegarde de ce joyau, qui est en réalité le vôtre », a conclu le Président de la Dé-

légation Spéciale de la Ville de Niamey.

Pour sa part, le chef de Quartier Nouveau Marché, M. Soumaila Amadou a remercié, au nom des habitants du quartier, ceux des quartiers environnants, le président de la Délégation Spéciale de la Ville de Niamey pour la réalisation de ce joyau.

● Aminatou Seydou Harouna

● A la Primature

Le Chef du gouvernement reçoit l'ambassadeur de Turquie et le Directeur exécutif de l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, SE Brigi Rafini a reçu en audience, hier 26 octobre dans la matinée, à son cabinet, l'ambassadeur de la Turquie au Niger, SE Mustafa Ari Turker.

A sa sortie d'audience, le diplomate turc a confié avoir échangé avec le Premier ministre sur les questions de développement, d'intérêt commun entre les deux pays amis et frères, la Turquie et le Niger. «J'ai évoqué les perspectives de la coopération, dans ce contexte», a dit SE Mustafa Ari Turker. Le diplomate turc a ajouté que certains sujets d'ordre international ont été égale-



Lors de l'audience avec le Directeur Exécutif de EISA (2^{ème} à partir de la gauche)

ment abordés. «Et, j'ai présenté au Premier ministre la position de la Turquie sur ces dossiers», a indiqué l'ambassadeur.

Dans l'après-midi, le Chef du gouvernement s'est entretenu

avec le Directeur exécutif de l'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA), M. Denis Kadima.

Selon le Directeur exécutif de l'EISA, il a été question, au cours de cette entrevue, de

présenter au Premier ministre, les activités que mène cette structure ayant en charge la mise en œuvre du projet d'appui à la CENI et au CSC pour des élections crédibles, inclusives et apaisées en 2020-2021 au Niger, sur financement de l'Union Européenne. «Alors, nous sommes là pour apporter un appui technique et financier. Nous sommes venus faire part au Chef du gouvernement de notre présence et du travail que nous faisons», a indiqué à sa sortie d'audience, M. Denis Kadima qu'a accompagné M. Mathieu Bilé représentant de l'EISA au Niger. Il s'est aussi agi, dit-il, d'avoir un échange sur l'évo-

lution du processus électoral et les efforts du gouvernement pour sa réussite.

L'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA) est une structure d'appui technique à l'UA, à la CEDEAO, à la CEEAC et à la SADEC. Il est basé en Afrique du Sud et est présent dans beaucoup de pays à travers le continent, depuis 1996. «Nous faisons des propositions par rapport à la loi électorale, pour améliorer les processus électoraux, afin que réussissent les élections», a déclaré le Directeur exécutif de l'Institut, M. Denis Kadima.

● **Ismaël Chékaré**

● Revue annuelle conjointe du SANAD 2019

Examen critique des actions réalisées dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

Le Haut Commissariat à l'Initiative 3 N tient, du 26 au 27 octobre 2020 à Niamey, un atelier consacré à la revue annuelle conjointe (RAC) 2019 du secteur Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Développement Durable (SANAD). C'est le Haut-Commissaire à l'I3N, M. Aly Béty, qui a présidé la cérémonie de lancement de la revue, en présence des membres du gouvernement, du gouverneur de Niamey, des représentants des PTF, des responsables régionaux des secteurs concernés et de plusieurs autres invités.

Procédant à l'ouverture de la revue, le Haut-Commissaire à l'I3N, M. Aly Béty a rappelé que l'objectif global de l'Initiative 3N (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens), est de «contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et de leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale. De façon spécifique, il s'agit de renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes». Par rapport à la stratégie qui fixe les orientations du secteur de la SANAD à l'horizon 2035, M. Béty a indiqué qu'elle se décline en Plans d'Actions quinquennaux. «Après la mise en œuvre du 1er plan quinquennal 2012-2015 et son évaluation, un 2ème plan pour la période 2016-2020 a été élaboré et mis en œuvre. Le Plan d'action 2016-2020 tient compte des leçons tirées du bilan de l'Initiative 3N de 2011 à 2015 et des engagements pris par notre pays», a-t-il précisé.

M. Béty a ajouté que le plan d'action 2016-2020 a été élaboré en tenant compte de la Directive N° 06/2009/CM/UEMOA, portant lois de finances au sein de l'UEMOA et définit aussi les objectifs-cibles à atteindre annuellement conformément au Programme de Renaissance Acte II et au PDES 201-2021, qui traduit le cadre de priorisation des investissements des différents Ministères sous-sectoriels. «Le coût global de ce second plan d'action est de 1.546,627 milliards FCFA dont 1.003,645 milliards représentent le financement acquis et 542,982 milliards FCFA de gap à rechercher», a estimé le Haut-Commissaire. Pour M. Aly Béty, les revues sectorielles annuelles constituent pour le HC3N, les Ministères et les Structures impliquées, les PTF, la société civile, et le secteur Privé des opportunités d'échanges sur la politique du secteur, la qualité de la programmation des activités prévues et leur mise en œuvre et également sur la mobilisation effective des ressources et la structure et la qualité des dépenses effectuées.

Elles favorisent l'amélioration des performances sur la base des progrès réalisés, des faiblesses et lacunes qui existent, de l'identification et la formulation des hypothèses. «A une année de la fin du 2ème plan d'action de mise en œuvre de l'I3N, il y a lieu d'amorcer l'étape du bilan 2016-2020, mais également le bilan de dix années de mise en œuvre de l'Initiative 3N.

En plus des nombreuses administrations publiques, la mise en œuvre de l'I3N repose sur de très nombreux acteurs non-étatiques à tous les niveaux et les PTF dont la réforme des CMPS a permis de rehausser leur participation et recadrer leurs contributions dans la mise en œuvre de l'Initiative 3N», a estimé M Ali Béty.

Pour sa part l'Ambassadeur de l'Union européenne au Niger et Chef de file des PTF, Mme Denisa-Elena Ionete, s'est-elle félicité de la manière dont les acteurs se sont pleinement en-



Photo de famille peu après l'ouverture de la réunion

gagés tout au long du processus de la revue. Elle a par la suite évoqué l'importance de la dite revue et des efforts des PTF dans l'accompagnement du processus. L'ambassadeur de l'UE s'est réjoui des résultats atteints dans le secteur de sécurité alimentaire et nutritionnelle et LE développement durable. Mme Ionete a ensuite réaffirmé l'engagement des PTF à poursuivre leur soutien au Niger dans l'atteinte des objectifs de lutte

contre la faim, la malnutrition et pour son développement. Notons que plusieurs présentations, des travaux de groupes et de restitutions, des échanges, une séance de dialogue politique, des projections vidéos, sont notamment au menu de ces deux jours de travaux, à l'issue desquels des recommandations et des résolutions sont attendues.

● **Mahamadou Diallo**

Communiqué de presse du CSC

Le président du Conseil Supérieur de la Communication (CSC) a l'honneur d'informer les journalistes désirant participer au **Concours média 2020 : «Pour chaque enfant, un champion, la crise de la Covid 19, une crise des droits de l'enfant»** organisé par le CSC et l'UNICEF, que la date de clôture est prorogée au **10 Novembre 2020 à 17 H**.

Le règlement dudit concours peut être retiré au CSC (Cabinet du Président) auprès de la Direction de la Communication. Il peut également être consulté sur le site du CSC : www.csc-niger.ne

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au niveau de l'UNICEF avec la mention **Concours Média 2020 : la crise de la Covid 19 est une crise des droits de l'Enfant**.

**Le Président
Dr Sani Kabir**

UMGA-Titres ANNONCE AU MARCHÉ DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'EMISSION SIMULTANÉE D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRÉSOR DU BÉNIN DU 22 OCTOBRE 2020

L'Agence UMGA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le jeudi 22 octobre 2020, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Bénin, l'émission simultanée d'Obligations Assimilables du Trésor respectivement à cinq (5) ans et sept (7) ans pour un montant de 20 milliards.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Bénin en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 22 octobre 2020, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

RESULTAT GLOBAL	
Montant global des soumissions (F CFA)	97 075 150 000
Dont ONC	ND
Montant retenu (F CFA)	22 000 000 000
Dont ONC	ND
Taux de couverture	485,38%

Emission simultanée du 22 octobre 2020	OAT 5 ans	OAT 7 ans
Montant global des soumissions (F CFA)	46 933 400 000	56 141 750 000
Dont ONC	ND	ND
Montant retenu (F CFA)	0	22 000 000 000
Dont ONC	ND	ND
Montant Net	0	22 057 545 480
Prix Marginal	0,0000%	100,0000%
Prix Moyen Pondéré	0,000%	100,0161%
Rendement Moyen Pondéré	0,00%	8,40%
Nombre de soumissions	26	53
Nombre de participants	15	22
Taux d'absorption	0,00%	39,19%

L'Agence remercie, au nom du Trésor Public du Bénin, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 22 octobre 2020

Le Directeur
Adrien DILOUF

BP : 4708 Dakar MF Sénégal - Tél. : +221 33 847 38 38 - E-mail : agence@umga-titres.com

Marchés Publics

République du Niger
Garde Nationale du Niger
GNN

Avis d'Appel à Candidature

- Le présent Avis d'appel à candidature s'inscrit dans l'exécution du Plan Prévisionnel annuel de Passation des Marchés Publics.
- La Garde Nationale du Niger sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **livraison des matériels techniques de communication au profit de la Direction de la Transmission et de l'Informatique**.
- La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix telle que spécifiée aux articles 50 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Le délai d'exécution du marché immédiat est de **dix (10) Jours**.
- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de Demande de Renseignements et de Prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après **GNN, BP : 251 Niamey**.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après GNN BP: 251 Niamey **au plus tard le 05 novembre 2020 à 10h**.

Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées pour plus d'information vous pouvez contacter les Numéros suivants : **97 43 44 94, 90 92 95 60**.

- Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de 60 jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 11.1 des DPDRP.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 05 novembre 2020 à 11 h** à l'adresse suivante : **Garde Nationale du Niger, BP : 251 Niamey-Niger**

Le Directeur des Affaires Financières
GNN



AVIS N°011 - 10 - 2020

RELATIF A LA PROROGATION DE LA PÉRIODE DE REPORT D'ÉCHÉANCES DES CRÉANCES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AFFECTÉES PAR LA PANDÉMIE COVID-19

Par l'Avis n°005-04-2020 en date du 1^{er} avril 2020, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a invité les établissements de crédit à accorder aux entreprises et aux salariés affectés par les effets de la pandémie Covid-19 et qui le sollicitent, un report d'échéances sur leurs prêts pour une période de 3 mois renouvelable une fois, sans charge d'intérêt, ni frais, ni pénalité de retard. Cette période de report des échéances est prorogée jusqu'au 31 décembre 2020. Les créances qui demeurent affectées par les effets de la pandémie de la Covid-19 peuvent être maintenues dans les créances saines pendant cette période et traitées comme telles dans leurs catégories respectives au plan prudentiel. Ce traitement préférentiel réglementaire prendra fin le 31 décembre 2020.

La BCEAO évalue sur une base régulière l'impact de la pandémie et des mesures arrêtées pour y remédier, sur la situation financière et prudentielle des établissements de crédit. Des mesures complémentaires pourraient être prises par la Banque Centrale au cas par cas, en vue d'accompagner le secteur bancaire tout en préservant la stabilité financière de l'Union Monétaire Ouest Africaine.

Les concours accordés par les établissements de crédit aux institutions de microfinance sont également éligibles à une prorogation de la période de report d'échéance dans les délais fixés dans le présent Avis.

Fait à Dakar, le 14 octobre 20

Tiémoko Meyliet KONE

Fin de la célébration du 75^{ème} anniversaire du SNU et de la Journée des Nations Unies 75 ans après sa fondation, la mission des Nations Unies est plus importante que jamais

Dans le cadre des activités de la célébration de la Semaine des Nations Unies couplée cette année au 75^{ème} anniversaire de l'ONU, le Système des Nations Unies au Niger (SNU Niger) a organisé, le samedi 24 octobre à Niamey, un cocktail. Cette activité est la dernière d'une série d'événements organisés par le SNU, depuis le 19 octobre dernier. Plusieurs membres de gouvernement, des députés nationaux, des présidents des Institutions, des représentants du Corps diplomatique, des agents du SNU et plusieurs invités ont pris part à cette rencontre. Deux allocutions ont marqué la fin de cette série d'activités du SNU.

Dans son intervention, le ministre en charge des Affaires Etrangères et de la Coopération, M. Kalla Ankourao, a rappelé l'une des missions fondamentales de l'ONU qui est de prévenir les conflits mondiaux et de garantir la paix entre les nations. «Ainsi, la création de l'ONU nous rend héritiers d'un formidable espoir, celui de préserver les générations futures du fléau de la guerre, de construire un ordre international fondé sur le droit et le respect de la parole donnée, de faire avancer l'humanité vers un progrès économique, social et moral, dans une liberté toujours plus assurée», a déclaré le ministre des Affaires étrangères. Abordant la symbolique de la célébration de la Journée du 24 octobre, conformément à la résolution 2.782 de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Kalla Ankourao a estimé qu'elle sert d'occasion pour les gouvernements et les peuples de réaffirmer leur foi dans les buts et les principes de la Charte des Nations Unies.

«Au moment de marquer cet anniversaire, nous devons nous rappeler ces nombreuses réalisations qui résistent au temps, tel que l'appui multiforme pour la réalisation des Objectifs nationaux de développement orientés vers la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ou de tout autre agenda post 2015 notamment les ODD», a souligné le ministre Kalla Ankourao. Aussi, a-t-il ajouté, c'est l'occasion «de renforcer notre détermination commune à faire davantage encore pour promouvoir la paix et la sécurité, le développement durable et les droits de l'homme». «C'est ici le lieu de saluer à juste titre la coopération entre le Niger et le Système des Nations Unies, présent au Niger depuis 1977, date à laquelle l'Accord de base qui régit cette coopération a été signé», a dit, le ministre Kalla Ankourao soulignant que dans le cadre de cette coopération, le SNU intervient de façon concertée, cohérente et intégrée sur la

base du Plan cadre d'assistance au développement (UNDAF). Evoquant celui en cours, l'UNDAF 2019-2021, le chef de la diplomatie nigérienne a rappelé qu'il est «le fruit d'une planification stratégique conjointe sous le pilotage actif et l'appropriation effective du gouvernement», et qu'il a été préparé sur la base d'une analyse des priorités nationales et des avantages comparatifs, en tenant compte également des leçons tirées et des acquis du cycle antérieur (UNDAF 2014-2018).

Le ministre Ankourao évoque les défis et enjeux d'une coopération fructueuse entre le Niger et les Nations Unies

Le ministre Ankourao a poursuivi son intervention avec le contexte au Sahel caractérisé par «une situation sécuritaire complexe alors même que la vulnérabilité aux changements climatiques est intense. «De multiples facteurs ont créé un terreau fertile pour l'extrémisme violent, le terrorisme et la criminalité», a-t-il fait remarquer, précisant que c'est pour répondre à ces défis environnementaux, politiques et sécuritaires que l'ONU avait élaboré un plan de soutien au Sahel qui cible 10 pays, consistant à intensifier les efforts pour accélérer la prospérité partagée et la paix durable dans la région. Le plan qui couvre la période 2018-2030 est destiné à contribuer à la mise en œuvre des priorités identifiées pour réaliser l'Agenda 2030 pour les ODD et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA).

Le ministre Kalla Ankourao a tenu à rendre un vibrant hommage aux Nations Unies tout en plaidant sur la nécessité et l'importance de continuer à «défendre leur grande utilité face à ceux qui commencent à douter de leur efficacité». «Bien entendu, nous ne disons pas que le Système des Nations Unies est exempt de tout redate, proche notamment dans son fonctionnement», a ajouté le ministre des Affaires étrangères, qui a d'ailleurs rappelé en ce sens le débat présidé récemment par le Président de la République, Chef de l'Etat, Issoufou Mahamadou,

au Conseil de Sécurité sur la gouvernance mondiale et qui a mis en exergue «l'insuffisance de la prise en compte des opinions des plus faibles et la nécessité d'accélérer les réformes au sein de l'ONU».

Le Système des Nations Unies engagé aux côtés du Niger

Auparavant, la Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies (SNU) au Niger, Mme Khadiata Lo N'Diaye a pris la parole pour faire observer que cette volonté de mieux servir les peuples et de promouvoir le potentiel dans la diversité des Nations Unies, a été réaffirmée par le Secrétaire général de l'ONU, M. Antonio Guterres, dans son message à l'occasion de ce 75^e anniversaire. Pour la Coordinatrice du SNU au Niger, cet appel du SG de l'ONU à réaliser une vision commune d'un monde meilleur pour tous, est le leitmotiv de toute l'équipe du Système des Nations Unies ici, au Niger, aux côtés du gouvernement, du peuple nigérien et de tous les partenaires au développement. Elle a rappelé en ce sens que le Niger, avec les autres 192 Etats membres, a adopté à New York, les ODD à l'horizon 2030, avec comme credo de lutter contre les inégalités, et de n'oublier personne quant à la satisfaction des droits humains. Par ailleurs, a poursuivi Mme N'Diaye, «le Niger s'est engagé à contribuer à un monde libéré de la pauvreté, de la faim, de la maladie, de la peur et de la violence ; à un monde où tous jouissent d'un accès équitable et de qualité à l'Education, à la Santé et à la Protection sociale ; à un monde où le droit fondamental à l'eau potable, à l'électricité, à l'énergie en général, à l'assainissement et à l'hygiène est respecté pour tous et partout ; et enfin à un monde où chacun peut se nourrir de manière saine et nutritive quels que soient ses moyens».

Selon elle, le contexte est particulièrement difficile de cette année 2020, avec la pandémie de Covid-19, ses millions de contaminés et de victimes, la crainte par l'OMS d'une seconde vague dans les prochains mois avec des risques que le bilan humain soit plus dévastateur et son impact socioéconomique très sévère sur les pays à travers le monde. «Le Niger n'a pas été en reste», a souligné Mme le Coordonnateur, qui a ajouté que malgré la mise sur pied rapide d'un plan de riposte par le gouvernement avec l'appui de l'OMS, la pandémie s'est déclarée dans le pays au mois de mars. «Avec des mois de



La Coordinatrice résidente du SNU et le ministre des Affaires étrangères coupant symboliquement le gâteau d'anniversaire

confinement et de fermeture des frontières, nous sommes aujourd'hui confrontés à un impact socio-économique des plus sévères», a indiqué la Coordinatrice, ajoutant que, «pour ne pas arranger les choses, de graves inondations se sont récemment abattues dans toutes les régions du pays, causant de nombreux décès et détruisant de nombreuses habitations». Malgré cette situation, divers chantiers essentiels pour l'avenir économique et social du pays sont engagés. Au nombre de ces chantiers, la Coordinatrice du SNU au Niger a cité, entre autres, l'accompagnement du processus électoral pour des élections générales prévues fin 2020 et début 2021, pacifiques, inclusives et répondant au standard international ainsi que l'appui au gouvernement dans ses efforts de consolidation de la paix à travers l'instrument fédérateur du Secrétaire général des Nations Unies, le Fonds pour la consolidation et la stabilisation du lac Tchad qui concerne 4 pays frontaliers pour un budget global approuvé de 25.500.00 dollars US. Sur ce chantier, Mme N'Diaye a expliqué que ces projets ont été élaborés conformément aux priorités établies par la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP) et le gouvernement et «contribuent à améliorer la cohésion sociale, la sécurité communautaire dans les zones d'intervention, l'autonomisation socioéconomique de la femme, à la promotion de l'emploi des jeunes et leur participation aux instances de décisions communautaires, à la culture de citoyenneté et de la paix».

Dans la même dynamique, l'appui au gouvernement nigérien du Système des Nations Unies s'est traduit aussi dans le soutien à ses efforts de lutte contre les violences basées sur le genre, dans la promotion de la santé et de

l'éducation, notamment celle des filles à travers l'Initiative Spotlight, «un partenariat sans précédent entre les Nations Unies et l'Union européenne, mis en œuvre dans les régions de Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder», a mis en exergue la Coordinatrice-résidente du SNU au Niger. Autre chantier non moins important de cet appui constant et permanent, c'est l'appui à la résilience des communautés en soutien à l'Initiative 3N «Les Nigériens Nourissent les Nigériens», et en réponse aux besoins identifiés par les communes elles-mêmes, avec les autorités déconcentrées et décentralisées.

Le Niger en a les moyens, il y a les femmes, les hommes, les filles et les fils de ce pays qui ne demandent qu'à s'atteler à rendre leur avenir meilleur. Nous avons tous la responsabilité de leur fournir les outils de leurs aspirations. «Dans cette perspective, le Système des Nations Unies poursuivra son soutien, à travers la mise en œuvre du Plan de développement Social du Niger que nous avons préparé et adopté ensemble», a déclaré Mme Khadiata Lo Ndiaye. A l'endroit du personnel du SNU, elle a eu ces mots : «Nos personnels, professionnels et dévoués, sont à pied d'œuvre pour que nos engagements ne soient pas de vains mots. Du haut de cette tribune, et au nom de tous mes collègues Chefs d'agence, je souhaite ici leur témoigner, notre reconnaissance et notre fierté pour leurs efforts et engagements». La Coordinatrice résidente du SNU au Niger a enfin tenu à réitérer ses remerciements au gouvernement de la République du Niger, au Premier ministre SEM. Brigi Rafini, et au Président Issoufou Mahamadou, «pour l'excellence de la coopération entre le Niger et le Système des Nations Unies».

Mahamadou Diallo

Millennium
Challenge Account-Niger
(MCA-Niger)

AVIS DE RECRUTEMENT



Un (une) Spécialiste Finance et Budget

Présentation de MCA-Niger : L'État du Niger a conclu avec le Millennium Challenge Corporation (MCC), une institution américaine d'aide bilatérale au développement, un accord de don d'une enveloppe de plus de 437 millions de dollars pour la réalisation du Programme Compact qui comporte deux projets majeurs :

- Le projet Irrigation et Accès aux Marchés, dont l'objectif est d'augmenter les revenus d'origine rurale, en assurant un accès suffisant aux divers secteurs et marchés existants.
- Le Projet de Communautés Résilientes au Changement Climatique qui vise à augmenter les revenus des familles dépendant de l'agriculture et de l'élevage à petite échelle dans les régions rurales du Niger.

Pour la mise en œuvre du Compact, le Gouvernement nigérien et le MCC ont mis en place une entité autonome dénommée, le Millennium Challenge Account (MCA-Niger) dont la mission sera de conduire les projets dans les délais impartis.

Ainsi, le MCA-Niger recherche un(e) **Spécialiste Finance et Budget**, basé(e) à Niamey.

Titre du poste : Spécialiste Finance et Budget

Pays et lieu de travail : Niamey/Niger

Date de début : immédiatement disponible

Durée de la mission : deux (ans) renouvelable.

Salaires : un salaire compétitif avec un paquet d'avantages

Le Poste : Sous la responsabilité du Responsable Finance, vous avez pour mission de :

- Assister la Responsable des finances dans tous les aspects de comptabilité et de tenue de dossiers.
- Aider la Responsable des Finances à préparer le budget annuel du Programme du MCA-Niger pour toute la période du Compact, ainsi que des budgets détaillés trimestriels en coordination avec l'Unité de Gestion de Projet, l'Agent Fiscal et toutes les Entités de Mise en œuvre.
- Aider la Responsable des Finances à préparer des rapports

trimestriels, des plans financiers détaillés et des demandes de décaissement trimestrielles pour le financement de MCC (tout cela fait partie du processus de rapport trimestriel), en coordination avec l'agent financier.

- Aider la Responsable des Finances, en coordination avec les gestionnaires de projet, à estimer les besoins futurs d'engagement et de flux de trésorerie pour chaque projet pour chaque période, et s'assurer que tous les rapports d'accompagnement sont livrés selon le calendrier requis.

- Surveiller les dépenses par rapport aux budgets afin d'assurer des ressources adéquates et le contrôle des fonds.

- Contribuer à l'élaboration du budget de fonctionnement du MCA-Niger.

- Assister la Responsable des Finances dans le suivi des avances données aux staff MCA et partenaires lors des missions.

- Assister la Responsable des Finances dans le suivi des caisses de fonctionnement des bureaux régionaux

- Fournir au staff du programme et aux bureaux régionaux l'appui nécessaire pour la bonne compréhension des procédures

- Fournir tout autre soutien, y compris administratif, au Responsable des Finances, au besoin

Les compétences : La personne qui sera retenue pour ce poste doit remplir les conditions suivantes :

- Avoir Un diplôme universitaire en comptabilité (préférée) ou en finances ou équivalent
- avoir au moins huit (8) années d'expérience professionnelle dans une gestion financière et / ou un budget.
- Avoir des Compétences et expérience avérées, en particulier dans les activités liées à la gestion financière.
- Avoir une Capacité à mettre en œuvre des budgets complexes et à surveiller toutes les transactions financières connexes de préférence avec des bailleurs de fond American
- Avoir une Expérience dans les systèmes et processus de gestion financière.
- Avoir une bonne Maitrise de la législation fiscale nigérienne et le processus des exonérations et être attentif (ve) au changement des lois fiscales ;

- Avoir des Compétences informatiques avancées en matière de messagerie électronique, de traitement de texte, de tableur, d'Internet et de familiarité avec les systèmes d'information de gestion.

- Avoir des excellentes compétences en communication écrite et verbale en anglais.

- Être capable de travailler sous pression et sur plusieurs dossiers ;

- Avoir des compétences linguistiques en anglais serait un atout.

Dossier de candidature : Le dossier de candidature doit être composé d' :

- Une lettre de motivation avec une prétention salariale datée et signée

- Un curriculum vitae (CV) détaillé

- Un casier judiciaire datant de moins de trois mois

Pour Postuler : Si vous répondez aux critères des postes ci-dessus, envoyez votre candidature CV , lettre de motivation et casier judiciaire à l'adresse e-mail suivante : **recrutements@mcaniger.ne**, en précisant en objet du mail le poste pour lequel vous postulez.

Date de clôture : le 8 novembre 2020

A MCA Niger, nous sommes convaincus que chaque aspect de notre travail peut aboutir à un résultat positif. Si vous avez la même vision et que vous êtes capable de relever les défis, ce rôle vous offre une belle opportunité ainsi que des possibilités exceptionnelles de développer votre carrière.

Nous sommes un employeur garantissant l'égalité des chances et nous accueillons les candidatures de personnes de divers horizons.

Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

NB : Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai ne seront pas examinés. Seuls les candidats retenus pour le test seront contactés. Confidentialité assurée.

Millennium
Challenge Account-Niger
(MCA-Niger)

AVIS DE RECRUTEMENT



Un (une) Secrétaire/Réceptionniste

Présentation de MCA-Niger : L'État du Niger a conclu avec le Millennium Challenge Corporation (MCC), une institution américaine d'aide bilatérale au développement, un accord de don d'une enveloppe de plus de 437 millions de dollars pour la réalisation du Programme Compact qui comporte deux projets majeurs :

- Le projet Irrigation et Accès aux Marchés, dont l'objectif est d'augmenter les revenus d'origine rurale, en assurant un accès suffisant aux divers secteurs et marchés existants.

- Le Projet de Communautés Résilientes au Changement Climatique qui vise à augmenter les revenus des familles dépendant de l'agriculture et de l'élevage à petite échelle dans les régions rurales du Niger.

Pour la mise en œuvre du Compact, le Gouvernement nigérien et le MCC ont mis en place une entité autonome dénommée, le Millennium Challenge Account (MCA-Niger) dont la mission sera de conduire les projets dans les délais impartis.

Ainsi, le MCA-Niger recherche un(e) **Secrétaire Réceptionniste**, basé(e) à Niamey.

Titre du poste : Secrétaire /Réceptionniste

Pays et lieu de travail : Niamey/Niger

Date de début : immédiatement disponible

Durée de la mission : deux (ans) renouvelable.

Salaires : un salaire compétitif avec un paquet d'avantages

Le Poste : Sous la responsabilité du Responsable de l'administration et des Ressources Humaines, vous avez pour mission de :

- Saisir le courrier et les autres documents spécifiques du service;
- Enregistrer et classer le courrier de façon méthodique ;
- Distribuer le courrier interne;
- Réceptionner le courrier arrivé pour transmission à la Direction ;

- Assurer l'expédition du courrier du courrier départ ;

- Assurer l'accueil et l'aiguillage/orientation des visiteurs ;

- Organiser et coordonner l'utilisation des moyens de communication téléphoniques ;

- Obtenir et passer les communications téléphoniques demandées pour le personnel ;

- Tenir à jour le programme des missions et la liste du personnel

- Fournir un service de secrétariat au personnel du MCA-Niger.

- Traiter tous les calendriers de nomination des membres de la haute direction cible.

- Gérer tous les courriers, fichiers, fax et e-mails entrants et sortants et s'assurer qu'ils sont correctement acheminés vers les destinations respectives.

- Aider à rédiger les procès-verbaux des réunions.

- Se charger de toutes les questions relatives aux voyages officiels pour les membres de la haute direction cible.

- Assurer la reprographie des documents ;

- Gérer la petite caisse

- Gérer le cafétariat de MCA Niger

- Exécuter toutes autres tâches confiées par la Responsable ADMIN/RH

Les compétences : La personne qui sera retenue pour ce poste doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un BTS (BAC + 2 ans) secrétariat et bureautique avec une vitesse de saisie de 120 mots par minute et être titulaire d'un certificat en informatique d'une institution reconnue.
- Justifier d'au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans le domaine et de préférence avec des organisations de développement financées par des bailleurs American
- Avoir une expérience dans la gestion de petite caisse
- Être capable de communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral en français ;
- La capacité à communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral en anglais serait souhaitable ;

- Avoir des connaissances en informatique

- Être de bonne moralité personnelle et faire preuve de d'esprit de probité

- Être apte à travailler en équipe

- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Excel, Access)

Dossier de candidature : Le dossier de candidature doit être composé de :

- Une lettre de motivation avec une prétention salariale datée et signée

- Un curriculum vitae (CV) détaillé

- Un casier judiciaire datant de moins de trois mois

Pour Postuler :

Si vous répondez aux critères des postes ci-dessus, envoyez votre candidature CV , lettre de motivation et casier judiciaire à l'adresse e-mail suivante : **recrutements@mcaniger.ne**, en précisant en objet du mail le poste pour lequel vous postulez.

Date de clôture : le 8 novembre 2020

A MCA Niger, nous sommes convaincus que chaque aspect de notre travail peut aboutir à un résultat Positif. Si vous avez la même vision et que vous êtes capable de relever les défis, ce rôle vous offre une belle opportunité ainsi que des possibilités exceptionnelles de développer votre carrière.

Nous sommes un employeur garantissant l'égalité des chances et nous accueillons les candidatures de personnes de divers horizons.

Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.

NB : Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai ne seront pas examinés. Seuls les candidats retenus pour le test seront contactés. Confidentialité assurée.

● **Agadez**

Atelier de sensibilisation des Forces de défense et de sécurité sur le maintien de l'ordre et le respect des droits humains en période électorale

Le Gouverneur de la région d'Agadez, président du Conseil Régional de Sécurité M. Sadou SOLOKE a présidé, le 25 octobre dernier, une réunion de sensibilisation de l'ensemble des responsables régionaux et départementaux des Forces de Défense et de Sécurité sur le respect des droits humains, la sécurité d'électeurs-acteurs et des bureaux de vote, en période électorale. A cette occasion, M. Sadou SOLOKE demande aux responsables des Forces de Défense et de Sécurité un bon maintien de l'ordre public, le respect des droits humains, la sécurité d'électeurs-acteurs et des bureaux de vote, en période électorale.

Organisée par le Conseil Régional de Sécurité, cette rencontre a regroupé les responsables régionaux et départementaux de la Police nationale, la Garde nationale du Niger, la Gendarmerie nationale, des Forces Armées Nigériennes (FAN) et de la Protection Civile. Dans son discours, le Gouverneur de la région d'Agadez, a adressé ses remerciements aux autorités de la 7ème République qui ont planifié et mis en œuvre cette série de formations qui ont concerné dans un premier temps les responsables régionaux des FDS de Niamey, puis les responsables départementaux des FDS à Agadez.

En effet engagé dans un processus de démocratisation de la vie sociale depuis le début des années 90 le Niger a connu une certaine stabilité sur le plan politique et institutionnel. Mais depuis l'avènement de la 7ème République, à la suite de l'adoption de la constitution du 25 novembre 2010, les institutions mises en place ont connu une stabilité remarquable durant deux mandatures successives a indiqué M.SOLOKE. «C'est ainsi que conformément aux dispositions de la constitution et de la loi électorale que de nouvelles élections vont être organisées. L'enrôlement biométrique qui constitue une phase importante du processus électoral

vient de s'achever permettant à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de disposer d'une liste électorale biométrique», a souligné le gouverneur.

Les plus hautes autorités ont réaffirmé leur engagement à organiser des élections libres et transparentes, inclusives, crédibles et justes a ajouté le gouverneur de la région d'Agadez. En effet plusieurs scrutins seront organisés en décembre 2020 notamment les élections locales, régionales, législatives et présidentielles qui présentent des enjeux pour certains acteurs ainsi que du point de vue de la situation sécuritaire particulièrement dans certaines zones sensibles. C'est pourquoi il est nécessaire de renforcer les capacités des FDS sur le rôle déterminant qu'elles doivent jouer tout le long du processus dans le maintien de l'ordre public, le respect des droits humains, la sécurité des électeurs-acteurs et des bureaux de vote, en période électorale afin de garantir la paix, la tranquillité aux citoyens.

Le chef de mission au titre de la CENI, le colonel El Hadj



La table de seance lors de la réunion avec les FDS

Adamou Issoufou a lui présenté aux participants les remerciements du président de la CENI et de l'Etat-major de sécurité de cette institutions. La période électorale, a-t-il déclaré, est un moment très sensible où l'ordre et la tranquillité publique sont menacés voire troublés. Ainsi même si d'une manière générale les FDS disposent des connaissances en matière de maintien de l'ordre public, il faut renforcer leurs capacités et les former pour jouer un rôle important avant, pendant et après les scrutins, pour sécuriser les bureaux de votes. Tout au long du processus, les FDS sont directement impliquées, en particulier dans la sécurité, la logistique, le

maintien de l'ordre, la prévention et la gestion des crises, a soutenu le colonel El Hadj Adamou Issoufou.

Le président de la délégation spéciale de la commune urbaine d'Agadez M. Maman Boukary a rappelé aux responsables des FDS de la région d'Agadez le rôle important qu'ils jouent dans le processus démocratique car sans la paix il n'y a pas de démocratie et de développement. Et s'il y a la paix cela veut dire qu'il y a une partie qui assure cette stabilité et elle est assurée par les FDS.

● **Abdoulaye Harouna**

● **Diffa/**

Atelier de validation de deux études commanditées par la FAO en lien avec la résolution des conflits

Un atelier de validation de deux études de la FAO portant notamment sur «Analyse des études des conflits» et «bonnes pratiques de résolution des conflits» s'est tenu mardi dernier dans la salle de réunion de l'Ecole Normale des Instituteurs (ENI) de Diffa. La cérémonie d'ouverture des travaux a été placée sous la présidence du Secrétaire général adjoint du Gouvernorat en présence des préfets, du chef du sous-Bureau FAO, des maires, des chefs traditionnels, des partenaires au développement, des représentants des organisations paysannes et de plusieurs invités.

Dans l'allocation qu'il a prononcée à l'ouverture de l'atelier, le Secrétaire général adjoint du Gouvernorat, M. Abdou Soumaila a tout d'abord remercié l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et son bailleur de fonds, le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (Peace Bulding Funds – PBF) pour cette noble initiative, visant à renforcer le dialogue et la paix au niveau

communautaire. Il a souligné que les interventions prévues par le projet coïncident parfaitement avec la vision des plus hautes autorités de notre pays de faire du Niger, un havre de paix. «Voilà pourquoi, elles mènent sans relâche, depuis 2011, d'innombrables actions en faveur du renforcement de la cohésion sociale au Niger en général et à Diffa en particulier. Les chantiers de Diffa N'Glaa en sont une parfaite illustration» a indi-

qué M. Abdou Soumaila. Pour sa part, le Chef du sous-Bureau FAO a rappelé quelques bonnes pratiques développées par la FAO au Niger et qui, font école même dans d'autres pays de la sous-région. Selon Dr Alio Djibril Hamza, ces bonnes pratiques se résument entre autres au war-rantage, aux Clubs d'écoute Dimitra, aux champs écoles des producteurs, aux boutiques d'Intrants, à la multiplication de semences de qualité et aux blocs multi-nutritionnels pour le bétail, à la formation des femmes sur la transformation des produits agro-pastoraux. Dr Alio Djibril Hamza a souligné que le projet vise deux principaux résultats à savoir la réduction des conflits entre communautés, au niveau régional (Diffa et Kanem), ainsi que les conflits transfrontaliers liés à la transhu-

mance ; et l'implication, dans les processus locaux de prise de décision des jeunes et des femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés et l'exécution des activités génératrices de revenus. Quant au Conseiller communal, représentant le maire de la Commune, Elhadj Kiari Elhadj Adam, il a souhaité la bienvenue aux participants avant de se réjouir du choix

de son entité administrative pour abriter les présentes assises. Il a ensuite souligné l'importance de cette rencontre avant de dire que l'atelier permettra aux participants de s'approprier non seulement des résultats des études réalisées mais aussi des actions menées par les différents partenaires de mise en œuvre du projet.

Mato Adamou
ONEP Diffa

AVIS DE PERTE

Avis est donné par l'Étude de Maître DODO DAN GADO Haoua, Notaire à la résidence de Niamey, 780, Avenue de la Mairie (NB10) B.P 2222 Tel : 20 73 90 90 (République du Niger);

De la perte de l'acte de cession d'immeuble non-bâti portant sur la parcelle K de l'îlot 128, sise à N'Dounga, lotissement Obama Plateau au nom de **Monsieur ISSOUFOU YACOUBA ADAMOU**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé, de bien vouloir le déposer à l'Étude ci-dessus indiquée ou au service des affaires domaniales de la Commune Rurale de N'Dounga.

● Congrès constitutif et d'investiture du parti Alliance pour la Démocratie et la République (ADR-Mahita) **M. Ousmane Idi Ango investi candidat à la Présidentielle 2020-2021**

Le Palais des Congrès de Niamey a fait salle comble à l'occasion de la tenue du congrès constitutif et d'investiture du parti Alliance pour la Démocratie et la République (ADR-Mahita). A l'issue de ces travaux, M. Ousmane Idi Ango a été investi président et candidat à la présidentielle 2020-2021. Pour traduire cela en acte, le Secrétaire général du parti lui a remis symboliquement le fanion de la dite formation politique.

Plusieurs discours ont été prononcés à l'occasion de la tenue de ce congrès constitutif et d'investiture de l'ADR-Mahita. Il s'agit notamment du Président Mahamane Ousmane, de M. Soumoussi Tambari Jackou, qui ont saisi cette occasion pour prodiguer de sages conseils au président de l'ADR-Mahita et aussi lui souhaiter la chaleureuse bienvenue dans l'arène politique.

Le président de l'ADR-Mahita a, dans son discours, annoncé quelques axes prioritaires de son programme politique. «Mon ambition première est d'assurer une bonne gouvernance basée sur le mérite, la performance et l'équité. Ce faisant, la dépolitisation de l'administration publique sera une

réalité ; par voie de conséquence, le leitmotiv "l'homme qu'il faut à la place qu'il faut" où l'alliance profil poste sera consacré», a-t-il annoncé. «Cette nouvelle dynamique dans le fonctionnement administratif permettra à n'en point douter, d'envisager des réformes importantes dans les secteurs clés : éducation, santé, justice pour ne citer que ceux-là, paralysés par un dysfonctionnement sans précédent à travers la tenue d'états généraux ou des séminaires de réorientation des objectifs vers un futur plus reluisant», a-t-il précisé.

Par ailleurs, M. Ousmane Idi Ango, a indiqué que pour le milieu rural, un respect strict des principes cardinaux de la décentralisation permettra de ren-

verser la courbe décisionnelle des choix de priorités de développement par les bénéficiaires. C'est ainsi que chaque entité administrative à travers ses organes de gestion consacrés par la constitution, planifiera les axes majeurs de son développement durable pour une prise en compte par le budget national. De même, une politique nationale pour une bonne maîtrise de l'eau et de l'énergie sera adoptée afin de booster significativement la production agricole dans le cadre de l'autosuffisance alimentaire mais au-delà procéder à la mise en place d'unités industrielles pour la transformation des produits. Ainsi, poursuit-il, cette création d'emplois par l'initiation de nouvelles activités, résorbera non seulement le problème du chômage mais surtout l'exode rural. «Cet état de fait, suscitera plus d'espoir au sein des populations par une amélioration substantielle et progressive de leur niveau de vie. Les



Lors de la tenue du congrès

femmes, la jeunesse feront l'objet d'une attention particulière car composantes essentielles de tout développement durable», a-t-il déclaré.

De plus, selon M. Ousmane Idi Ango, une réorganisation de l'éducation au Niger s'impose afin de garantir une formation de qualité mais aussi façonner des profils de jeunes diplômés répondant à l'offre et à la demande du marché de l'emploi. «Pour cela, l'enseignement professionnel sera au centre de nos préoccupations», a-t-il dit. Aussi, le président de l'ADR Mahita a ajouté que la Justice constitue un point saillant de son programme non seulement en

rapprochant le justiciable de la justice mais surtout en restaurant la confiance en cette justice, pour mettre ainsi fin à l'impunité avec une justice indépendante, citoyenne et démocratique. «Pour ce faire, notre détermination doit rester vivace à toute épreuve car il faut compter sur nos propres forces que d'attendre qu'autrui fasse notre propre bonheur à notre place», a-t-il souligné. Le président de ADR Mahita a enfin invité les militants et militantes à une grande mobilisation sans faille pour un Niger démocratique, prospère et radieux.

● Yacine Hassane

● 1^{er} Congrès Statutaire du NIGERENA couplé au congrès d'investiture

Le parti investit Dr Abdellah Souleymane en tant que candidat au l'élection présidentielle de 2020-2021

Un nouveau parti politique, "le Niger En Avant (NIGERENA)" a tenu le samedi 24 Octobre son premier congrès statutaire couplé au congrès d'investiture du président dudit parti. Cette cérémonie s'est déroulée dans les locaux de l'Académie des Arts Martiaux de Niamey en présence de plusieurs invités dont les leaders et représentants des partis politiques amis, les délégués régionaux ainsi que les militants et sympathisants du parti NIGERENA.

Avant le congrès d'investiture a eu lieu la cérémonie marquant le congrès statutaire. Investi au nom du parti, NIGERENA candidat aux élections présidentielles de 2021, Dr Abdellah Souleymane a tout d'abord salué la présence de tous avant d'adresser ses salutations particulières à l'endroit de M. Ibrahim Gado du parti SU-

LUHU qui représente pour lui un allié. Il a souligné par ailleurs que le Niger est doté de prestigieuses richesses et que cela ne saurait être valorisé que dans l'unité. Dr Abdellah Souleymane a fait cas des maux socioéconomiques et politiques dont souffre le pays et auxquels il faut apporter des soins. «A présent, nous avons décidé de prendre la parole et



Dr Abdellah Souleymane

nous n'allons plus nous arêter», a-t-il avant d'ajouter que le Niger est un pays fort et qui mérite d'aller de l'avant.

Auparavant, le président du parti SULUHU, M. Ibrahim Gado a tenu à rappeler que Dr Abdellah est quelqu'un qui fera du

Niger, un pays très fort et mérite d'être un modèle pour la jeunesse nigérienne.

Le représentant du parti LUMANA, M. Mahamane Ousseini a quant à lui indiqué que Dr Abdellah a eu raison de nommer son parti "NIGER En Avant"

car la jeunesse est avec lui et avec son savoir-faire il peut montrer à cette même jeunesse la direction à prendre.

Le représentant du RDR Tchangi, Elh Hadji Doudou Rahama a dit au président du NIGERENA qu'il vient aujourd'hui d'entrer dans la sphère politique nigérienne et que pour cela sa venue doit sous-entendre celle d'un remède à tous les maux sociopolitiques et économiques que connaît notre pays. Aussi, il a attiré l'attention de ce jeune leader d'être bienveillant quant à la mission qui est la sienne.

Ibrahim Maïga

● *APAC-Niger*

Outiller les journalistes sur la problématique de la participation politique des femmes

L'Association des professionnelles africaines de la communication (APAC-Section du Niger) a organisé du 21 au 22 octobre dernier à Zinder un Atelier de formation et de sensibilisation des journalistes et animateurs des régions de Diffa, de Maradi et Zinder sur la participation politique des femmes. C'est le Secrétaire Général de la Région de Zinder, M. Maman Harou qui a présidé le mercredi dernier la cérémonie d'ouverture dudit atelier en présence de la présidente de l'Association APAC-Niger, Mme Amina Niandou, des responsables des médias et de plusieurs invités.



Une vue des participants

Organisé avec l'appui de l'ONU Femmes, cette formation qui a duré deux jours regroupait également les blogueurs et autres leaders locaux sur les enjeux de la participation politique des femmes en tant que candidates et électrices. Pour le Secrétaire Général de la région de Zinder, l'objectif visé à travers cette formation est "d'amener les médias à jouer aussi leur partition en suscitant à travers leurs programmes, une plus forte participation et implication des femmes aux différents scrutins électoraux". S'il est vrai que la participation des femmes au processus de prise de décision est encore une préoccupation majeure au Niger, a-t-il dit,

force est de reconnaître que le Gouvernement de la 7^e République a consenti d'énormes efforts en la matière. "Le vote intervenu le 6 décembre 2019 à l'Assemblée Nationale d'une loi sur les quotas qui rehausse de 15 à 25% le taux aux postes électifs et de 25 à 30% le taux aux postes nominatifs en est une belle illustration", a-t-il estimé. M. Maman Harou a relevé que le Niger dispose de textes et de mécanismes traitant de la question du Genre notamment la Politique nationale de Genre, l'Observatoire pour la promotion du Genre et des cellules Genre dans les Ministères sectoriels, la Stratégie nationale élaborée et mise en œuvre dans le cadre des plans

de développement communaux (PDC) et d'autres instruments contre les violences basées sur le Genre et pour l'autonomisation économique. La présidente de l'Association APAC-Niger, Mme Amina Niandou a déclaré que les médias contribuent à la construction et à la perpétuation de certaines inégalités sociales basées sur le sexe, l'âge et souvent la classe sociale. «Dans le processus de production quotidienne d'informations par les médias nigériens, il se trouve malheureusement que les thématiques relatives aux femmes sont faiblement couvertes, en dépit du poids démographique de celles-ci

dans le pays avec près de 52% de la population, selon les statistiques de l'INS», soutient la présidente d'APAC – Niger. Il s'agira à travers cette session de formation de "contribuer à créer un environnement médiatique favorable et réceptif à la participation politique des femmes qui est, somme toute, un des objectifs majeurs visé par l'Association APAC-Niger", a-t-elle insisté. En prélude à ces périodes de consultations générales qui marquent la vie politique et démocratique du Niger, "ONU Femmes et le PNUD se sont engagés aux côtés du gouvernement nigérien pour mettre en place des stratégies afin de

relever les défis de la sous représentation des femmes au cours de ce cycle électoral", se réjouit Mme Amina Niandou. Durant deux jours, rappelle-t-on, les participants à l'atelier se sont penchés sur des thématiques liées à l'analyse du contexte de la participation politique des femmes au plan national, la situation de la participation politique des femmes et enjeux, la charte pour l'amélioration de l'image de la femme dans les médias et la convention sur l'équité de Genre dans les médias. Les participants à l'Atelier ont formulé quelques recommandations se rapportant essentiellement au "soutien des femmes candidates aux postes électifs et au recyclage des journalistes en lien avec la participation politique des femmes. Deux ateliers similaires sont prévus pour se tenir pour le premier les 24 et 25 Octobre à Tahoua et les 28 et 29 Octobre à Dosso pour le second.

Sido Yacouba
ANP-ONEP/Zinder

● *Atelier de formation/ONG Dimol*

Des journalistes et activistes des médias sociaux sensibilisés sur la transhumance transfrontalière et la prévention des conflits

L'ONG DIMOL en collaboration avec la Maison de la Presse a organisé le mercredi 21 octobre dernier à Niamey, un atelier de formation à l'attention des journalistes et activistes des médias sociaux sur la Transhumance Transfrontalière et la Prévention des Conflits. L'objectif de cet atelier est d'outiller ces acteurs sur les mécanismes de concertation, de prévention, de gestion des conflits d'une part, et aux mécanismes de protection et de dialogue intercommunautaire d'autre part, le tout en lien avec la transhumance transfrontalière.

A l'ouverture des travaux, le président du Conseil d'Administration de la Maison de la Presse, M. Ibrahim Harouna, a d'abord remercié l'ONG Dimol d'avoir associé la Maison de la presse à l'organisation dudit atelier. Il a par la suite indiqué que cet atelier vise à outiller non seulement les journalistes, mais aussi les activistes des réseaux sociaux sur les questions de transhumance, de la culture de la paix et la coexistence pacifique entre les populations. Quant à la présidente de l'ONG Dimol, Mme Salamatu Traoré, elle a rappelé qu'en

2017, l'ONG Santé de la Reproduction pour une Maternité Sans risques (SRMSR-DIMOL) a acquis une subvention de financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé «Projet d'appui à la coopération transfrontalière dans la zone du Liptako Gourma (PACT/LG)». Ce projet, souligne-t-elle, a pour ambition de promouvoir la libre circulation des populations nomades et la coopération transfrontalière entre les communes de Diagourou et de Téra au Niger, et celles de Tankougounadié, Tibaté, Boundoré et Sétenga au Burkina Faso. D'après Mme Traoré, le projet

d'appui à la coopération transfrontalière dans la zone du Liptako Gourma entre dans le cadre de l'exécution du projet "Appui à la Libre Circulation des Personnes et à la Migration en Afrique de l'Ouest" (FMM Afrique de l'Ouest), qui est financé par l'Union Européenne et la Commission de la CEDEAO et mis en œuvre par l'Organisation Internationale pour le Développement des Politiques Migratoires et l'Organisation Internationale du Travail. A cet effet, la présidente de l'ONG Dimol a précisé que le FMM Afrique de l'Ouest vise à maximiser le développement potentiel de la libre circulation des personnes et la migration en Afrique de l'Ouest, en soutenant la mise en œuvre effective des protocoles de la CEDEAO relatifs à la Libre Circulation des Personnes et l'Approche Commune de la CEDEAO sur la Migration. La présidente de l'ONG Dimol a ajouté que cet atelier permet-



Photo de famille à l'issue de la rencontre

tra de renforcer les acquis sur les mécanismes de coopération, de promotion de la paix et de protection des transhumants sur les avantages de la transhumance et la prévention de conflits, de renforcer les capacités des participants sur les avantages de la transhumance et la prévention des conflits, de stimuler les participants à faire le plaidoyer sur les conflits intercommunautaires liés à l'usage des ressources pastorales, de former les participants sur les droits des transhumants, et de

les sensibiliser sur les bienfaits de la gestion concertée des ressources pastorales. «Cet atelier témoigne une fois de plus de l'existence d'une volonté de la CEDEAO à respecter les engagements pris en matière de prévention et de gestion des conflits liés à la transhumance transfrontalière entre le Burkina Faso et le Niger», a conclu Mme Salamatu Traoré.

● Farida Ibrahim Assoumane



Marchés Publics

République du Niger
Présidence de la République
Agence Nationale de l'Economie des Conférences
BP : 683 Niamey – Niger-Tel : (227) 20 72 49 00 / 20 72 49 01

AVIS D'APPEL D'OFFRES

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés Publics, paru dans le **Sahel N°9956 du 16 juillet 2020**.
2. L'Agence Nationale de l'Economie des Conférences dispose de fonds mis à sa disposition par le Budget National pour financer, entre autres, la **réalisation des travaux de réhabilitation des bureaux annexes (anciens locaux de Niger Télécoms) du Centre International des Conférences Mahatma Gandhi de Niamey** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre dudit Marché.
3. L'Agence Nationale de l'Economie des Conférences sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation des bureaux annexes (anciens locaux de Niger Télécoms) du Centre International des Conférences Mahatma Gandhi de Niamey.
Le délai d'exécution est de **quatre (4) mois**.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert tel que défini aux articles 29 à 39 du Code des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Ressources de l'Agence Nationale de l'Economie des

- Conférences (email : **m.amadou@anec-niger.ne** avec copie à **r.dayabou@anec-niger.ne**), située sur l'Avenue du Général De Gaulle, au quartier Plateau, dans les anciens locaux de la clinique PROSANTE, du lundi au jeudi, de 9 heures à 17 heures et le vendredi de 9 heures à 12 heures 30mn; et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
-un certificat d'agrément de **2^{ème} catégorie option BTP**
-une Attestation de régularité fiscale (**ARF**) datant de moins de trois (3) mois, portant l'objet de l'avis d'appel d'offres
-une copie légalisée d'Attestation de non exclusion des marchés publics (**ARMP**) datant de moins de six (6) mois.
 7. Les candidats intéressés peuvent consulter, gratuitement, le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer, à titre onéreux, contre paiement **d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée, ci-après : **Direction des Ressources de l'ANEC**. La méthode de paiement sera en espèce ou en chèque certifié. En cas d'envoi, les frais d'expédition seront à la charge du candidat. L'enveloppe extérieure portera la mention « **A n'ouvrir qu'aux date et heure prévues à cet effet** ».

8. Les offres, comportant un (1) original et trois (3) copies, devront être soumises à l'adresse, ci-dessus indiquée, **au plus tard le 26 novembre 2020 à 10h 30 mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, de 5% du montant de l'offre
10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours de validité des offres à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **26/11/2020 à 11h 00** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de l'Agence Nationale de l'Economie des Conférences, située sur l'Avenue du Général De Gaulle, au quartier Plateau, dans les anciens locaux de la Clinique PROSANTE.**

Par décision motivée, l'Agence Nationale de l'Economie des Conférences se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent Dossier d'Appel d'Offres

Le Directeur Général
Mohamed SAIDIL MOCTAR



Programme de Développement des Chaînes de Valeurs du Riz au Niger

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N°0001 /MAG/EL/SG/RRVCDP/NE

Secteur : Agriculture et sécurité alimentaire
Services de Consultants
Mode de financement : Accord de vente à tempérament
N° de Financement : NER1035

Le Gouvernement de la République du Niger a sollicité et obtenu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du projet intitulé Programme de Développement des Chaînes de Valeurs du Riz au Niger, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent l'audit technique et financier du Programme conformément aux directives des Accords de financement. L'audit sera réalisé conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA), il (Audit) couvrira toutes opérations du Programme RRVCDP-Niger.

Par la présente, le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

- (i). Justifier d'au moins cinq (05) expériences de Services d'audit financier en institutions financières multilatérales de développement ou projets financés par des organisations internationales ;
- (ii). Disposer de personnel cadre possédant de l'expérience requise en Audit, Comptabilité et Gestion Financière ;
- (iii). Disposer d'experts qualifiés et compétents pour la réalisation des prestations similaires.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des

Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BID concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode **Sélection Basée sur la Qualité et le coût (SBQC)** stipulée dans les Directives pour l'Utilisation des Consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : **Du lundi au jeudi : de 08h :00 à 17h :30, heure locale et le vendredi : de 08h :00 à 13h :00, heure locale.**

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous **au plus tard le 17 novembre 2020 au Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage à 10h30 minutes, heure locale et porter expressément la mention :**

« **N___ à ___ /MAG/EL/SG/RRVCDP/NE** » : **Audit Financier des Comptes du Programme de Développement des Chaînes de valeurs du riz au Niger.**

Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage du Niger

Le Secrétaire Général

Les enfants doivent reprendre le chemin de l'école - mais les recettes du passé ne sont plus envisageables

«Un enfant, un enseignant, un livre, un stylo peuvent changer le monde.»

Ces mots de la lauréate du prix Nobel de la paix Malala Yousafzai ne sauraient être plus pertinents.

C'est en nous assurant que les filles et les garçons du monde entier bénéficient d'un enseignement de qualité que nous bâtirons un monde plus durable, plus juste et plus pacifique.

La fermeture des écoles à l'échelle mondiale face à la pandémie de COVID-19 a constitué un bouleversement sans précédent de l'enseignement des enfants et a touché plus d'un milliard d'élèves.

Celles et ceux qui ont repris le chemin de l'école sont confrontés à des problèmes inédits:

Port du masque, distanciation sociale, manque d'infrastructures pour se laver les mains et peur de tomber malade. Étant donné l'accentuation de la fracture numérique, la plupart n'auront pas eu la possibilité de suivre un apprentissage à domicile au cours des derniers mois. Ils auront donc accusé un retard qui rendra le retour en classe d'autant plus redoutable, pour eux - et pour leurs enseignants.

À bien des égards, ils ne sont pas les plus à plaindre. Les nouveaux défis auxquels ils sont confrontés sont largement éclipsés par l'impact catastrophique à long terme de l'absence de scolarité, en particulier dans les pays les plus pauvres et ceux frappés par des conflits ou des crises.

Les crises précédentes nous ont appris que plus les enfants sont déscolarisés, moins ils sont susceptibles de retourner à l'école. Nous savons également que lorsque les enfants ne vont pas à l'école, ils sont davantage exposés à la violence, aux abus et à l'exploitation.

Les filles sont confrontées au risque supplémentaire de mariage précoce et de grossesse.

Du fait de la COVID et compte tenu de la suspension des services essentiels de santé, de nutrition, d'immunisation et de protection de l'enfance, les enfants sont également exposés à la sous-alimentation, aux maladies, aux problèmes de santé mentale et aux abus.

Dans un contexte aussi difficile, pouvons-nous encore remporter la bataille pour l'éducation de nos enfants? La réponse est un «oui» retentissant. Mais pour ce faire, tels des étudiants modèles,

nous devons redoubler d'efforts pour arriver aux résultats que nous recherchons.

Face à la pandémie mondiale, l'Union européenne et ses États membres - Team Europe - ont démontré combien la collaboration était efficace pour parvenir à de meilleurs résultats. Il est avéré que les partenariats que nous avons noués par le passé ont donné de bons résultats et l'UE et l'UNICEF peuvent donc agir ensemble pour peser de manière durable sur l'éducation dans le monde.

Nous pouvons prendre des mesures concrètes pour préserver l'avenir de nos enfants, mesures qui s'inspireront des travaux existants et emprunteront des voies nouvelles et innovantes. Cela suppose d'investir dès à présent, pour que les enfants les plus vulnérables puissent reprendre le chemin de l'école. Cela suppose de veiller à ce que leurs écoles soient synonymes de sécurité et que leurs enseignants puissent répondre à leurs besoins. Cela suppose de repenser les systèmes éducatifs pour que les enfants décrochent un diplôme en ayant acquis des compétences adaptées au 21^e siècle, comme des compétences numériques et une formation en entrepreneuriat, et puissent ainsi affronter le monde nouveau qui s'offre à eux.

Nous avons assisté récemment à de véritables bouleversements, de nombreux gouvernements proposant un enseignement en ligne ou utilisant la télévision, la radio et la téléphonie mobile. Ainsi, en Somalie, des cours enregistrés hors ligne sont chargés sur des tablettes fonctionnant à l'énergie solaire et mis à la disposition des enfants. Au Kirghizstan, les enfants peuvent accéder gratuitement à l'apprentissage à distance par l'intermédiaire de plateformes en ligne, de trois chaînes nationales de télévision et de deux applications pour réseaux mobiles. Au Viêt Nam, certains tests et modules ont été retirés du programme, tandis que d'autres ont été reportés jusqu'à la prochaine année scolaire afin de permettre aux élèves de rattraper leur retard d'apprentissage tout au long de l'année prochaine et réduire ainsi la pression académique et le stress psychosocial.

Les premières pousses de la relance sont donc là. Il s'agit à présent de les faire croître. C'est le moment de repen-

ser les systèmes éducatifs, de se tourner vers les technologies, d'abattre les barrières et d'offrir à tous les enfants le même accès à des systèmes éducatifs modernes.

Il faut notamment combler le fossé en matière d'enseignement en ligne. Nous devons croire en la promesse de l'enseignement en ligne et nous y investir - pas seulement dans les compétences de base comme la lecture et les mathématiques, mais aussi dans les compétences numériques, entrepreneuriales et professionnelles, afin que les jeunes puissent intégrer le marché du travail.

Par-dessus tout, les budgets de l'éducation doivent échapper aux coupes budgétaires à l'heure où frappe la crise économique mondiale. L'éducation doit être considérée comme partie intégrante du plan de relance pour sortir de la crise de la COVID-19: plutôt que de priver l'enseignement des sources de financement, il faut investir davantage pour renforcer les systèmes éducatifs. L'éducation est essentielle pour le développement humain, lequel est à la base de tous les investissements dans la coopération internationale réalisés par l'UE, investissements qui seront stimulés dans le cadre du financement par l'UE du développement pour la période à venir. Reconstruire en mieux s'applique autant à l'éducation qu'à tout autre domaine.

L'ampleur de cette crise suppose une réponse mondiale et coordonnée, et l'UE et l'UNICEF entendent être aux avant-postes de cette réponse. La communauté éducative doit développer de façon conjointe un plan d'action mondial qui ouvrirait la voie à un enseignement équitable et de qualité pour tous.

Nous avons là une occasion unique de sortir de cette crise unique en agissant différemment, en luttant contre les inégalités à l'aide de systèmes sociaux plus durables.

Pour nous engager dans cette entreprise titanesque, nous devons comprendre que nous ne pouvons plus agir comme par le passé. Si nous tirons les bons enseignements maintenant, nous pourrions repenser et offrir de meilleurs systèmes éducatifs - à la génération d'aujourd'hui et à celle de demain.

Source :
Délégation de l'UE au Niger

REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
Secrétariat Exécutif de la Stratégie pour le Développement et
la Sécurité des Zones Sahélo-Sahariennes du Niger
Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueil
(PARCA)
BP : 11 526, Niamey Tél. : (+227) 20 35 50 60 ou 20 75 35 50 66
Email : sahelnigersds@gmail.com

Avis à manifestations d'intérêt

Réf : AMI N°20/CAB/PM/SE/SDS/PARCA/SPM



Pour l'analyse des cadres de concertation et des mécanismes de coordination et suivi évaluation des actions de développement local dans les régions d'intervention du PARCA

1. Le Gouvernement de la République du Niger a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un montant de quatre vingt millions (80) millions de dollars US pour financer le coût du Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'Accueils (PARCA) dans les Régions de Diffa, de Tahoua et de Tillabéry.

2. Cet avis à manifestation d'intérêt est élaboré pour le recrutement pour l'analyse des cadres de concertation et des mécanismes de coordination et suivi évaluation des actions de développement local dans les régions d'intervention du PARCA.

3. L'objectif général de l'étude est d'examiner les forces et les faiblesses du dispositif de coordination et de suivi-évaluation des actions de développement dans les zones d'intervention du Projet d'Appui aux Réfugiés et aux Communautés d'accueil.

4. L'étude sera conduite sur une durée de 30 jours dans les régions de Diffa, Tahoua et Tillabéry. Elle doit concerner toutes les circonscriptions et collectivités desdites zones. La langue de travail est le Français.

5. L'expert recherché doit remplir les qualifications ci-après :
- Posséder un diplôme universitaire de conception de niveau minimum BAC plus 5 ans d'études de gestion, d'économie, ou tout autre discipline apparentée ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans en matière planification et suivi-évaluation ;
- Avoir une bonne capacité d'écoute et d'expression (orale, et écrite) et de bonnes aptitudes relationnelles ;

- Avoir de bonnes capacités en matière de conduite de mission de consultation, de conduite des interviews, d'animation de groupes et de réunions ;
- Justifier d'une bonne connaissance des outils informatiques serait un atout ;
- Avoir réalisé au moins deux (2) expériences similaires au cours des cinq dernières années.

L'expert sera recruté sur la base du diplôme, des expériences générales et des expériences similaires.

6. Le consultant sera sélectionné avec la méthode Sélection d'un consultant individuel « INDV » conformément aux directives de la Banque Mondiale « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) » en date de juillet 2016.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous du **lundi au jeudi de 8h 00 à 13h 30 et de 15h 00 à 17h 30 et le vendredi de 8h 00 à 13h 00**.

8. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous **au plus tard le mardi 10 novembre 2020 à 10h 00**.

Secrétariat Exécutif de la Stratégie pour le Développement et la
Sécurité des Zones Sahélo-Sahariennes du Niger
BP : 11 526, Niamey Tél. : (+227) 20 35 50 60 ou 20 75 35 50 66
Email : amisparcaprolac@yahoo.com

Millennium
Challenge Account-Niger
(MCA-Niger)

AVIS DE RECRUTEMENT

Un (une) Responsable des Résiliente au Climat



Présentation de MCA-Niger

L'État du Niger a conclu avec le Millennium Challenge Corporation (MCC), une institution américaine d'aide bilatérale au développement, un accord de don d'une enveloppe de plus de 437 millions de dollars pour la réalisation du Programme Compact qui comporte deux projets majeurs :

- Le projet Irrigation et Accès aux Marchés, dont l'objectif est d'augmenter les revenus d'origine rurale, en assurant un accès suffisant aux divers secteurs et marchés existants.

- Le projet de Communautés Résilientes au Changement Climatique qui vise à augmenter les revenus des familles dépendant de l'agriculture et de l'élevage à petite échelle dans les régions rurales du Niger.

Pour la mise en œuvre du Compact, le Gouvernement nigérien et le MCC ont mis en place une entité autonome dénommée, le Millennium Challenge Account (MCA-Niger) dont la mission sera de conduire les projets dans les délais impartis.

Ainsi, le MCA-Niger recherche un(e) **Responsable des Résiliente au Climat (CRA)**, basé(e) à Niamey.

Titre du poste : Responsable des Résiliente au Climat (CRA)

Pays et lieu de travail : Niamey/Niger

Date de début : immédiatement disponible

Durée de la mission : deux (ans) renouvelable.

Salaires : un salaire compétitif avec un paquet d'avantages

Le Poste :

Sous la responsabilité du Directeur de Communautés Résilient au Changement Climatique (CRC) des Programmes, vous avez pour mission de :

- Assurer la planification, la coordination, la mise en œuvre, et le suivi et l'évaluation de l'activité Résiliente au Climat (CRA), y compris la livraison effective des résultats attendus conformément aux accords du Compact tout en assurant la satisfaction des parties prenantes ;

- Développer des Termes de Référence pour la passation de marché de prestation de services, participer à l'évaluation et la sélection des propositions, et appuyer la négociation des contrats en coordination avec le Directeur de passation de marché de MCA-Niger;

- Superviser le travail des prestataires pour les activités de CRA, sur tout assurer la qualité technique de services donnés pour les consultants et entreprises dans les activités de CRA et le respect au chronogramme de travail. Y compris la révision des livrables pour approbation de paiements, visites de supervision au terrain, et l'organisation d'ateliers et réunions régulières avec les prestataires.

- Développer et gérer le budget, les obligations et les engagements des CRA et veiller à ce que les dépenses soient conformes au plan de travail et aux accords de projet, conformément aux règlements financiers du MCC et MCA-Niger et en coordination avec l'Agent Fiduciaire du MCA ;

- En coordination avec le Responsable de l'Engagement du Secteur Privé du MCA, rechercher des opportunités commerciales et de partenariats potentiels

qui amélioreront le potentiel pour les communautés cibles d'évoluer vers une agriculture orientée vers le commerce et respectueuse de l'environnement ;

- Assurer l'élaboration et la mise en œuvre de plans de travail comprenant des jalons spécifiques utilisant des techniques, normes et outils de gestion de projet généralement acceptés, intégrant les tolérances et la gestion des risques pouvant affecter le projet aux étapes identifiées et élaborer des mesures d'atténuation appropriées;

- Assurer une liaison régulière avec tous les managers MCA pour garantir la pleine intégration des activités d'infrastructure avec des activités connexes et complémentaires, notamment : Performance environnementale et sociale (ESP), foncier et réinstallation, genre et inclusion sociale (GSI) et suivi et évaluation (S&E).

- Veiller à ce que l'activité CRA soit mise en œuvre conformément aux accords, règles et procédures du Compact et fournir des produits et services dans les délais, coûts, qualité, étendue, risques et avantages spécifiés ;

- Se rendre sur le terrain pour effectuer des vérifications d'activités et surveiller les progrès des activités, diriger des séances de planification stratégique et fournir un soutien technique aux équipes de prestation de services, au besoin;

- Superviser et assurer la mise en œuvre et la livraison des rapports financiers, des rapports d'avancements techniques, des lots de travaux et autres documents requis aux termes du contrat et pour la préparation des demandes de décaissement, du suivi des indicateurs, d'autres rapports établis par le MCC et le MCA-Niger et en coordination avec l'homologue primaire du MCC ;

- Être en contact permanent avec les parties prenantes et établir des canaux de communication clairs pour que les services techniques du gouvernement, la communauté cible et les autres parties prenantes soient informés des progrès de la mise en œuvre ;

- Identifier, capitaliser et partager les leçons apprises en vue de renforcer la visibilité et le succès du programme Compact auprès des partenaires, des communautés ciblées et des autres parties prenantes ;

- Soutenir la conduite des évaluations indépendantes de projets et participer aux examens connexes, si nécessaire ;

- Assurer la coordination des activités de formation en agriculture, utilisation et gestion de l'eau d'irrigation, l'alphabétisation fonctionnelle, santé et nutrition au sein de l'équipe MCA et avec des partenaires externes (ministères concernés, autres donateurs) pour assurer une formation opportune et efficace;

Les compétences :

La personne qui sera retenue pour ce poste doit remplir les conditions suivantes:

- Détenir un diplôme d'études supérieures (BAC + 5) ou qualification équivalente en développement rural, développement international, agroéconomie, administration publique, politique publique, gestion d'entreprise, agriculture, gestion des ressources naturelles ou dans un domaine connexe ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience pertinente dans des projets avec des connaissances techniques démontrées dans au moins trois des domaines

techniques suivants : agriculture résiliente au climat, sécurité alimentaire, commercialisation de l'agriculture, organisation coopérative / de producteurs, vulgarisation / formation agricole, eau / assainissement, les droits fonciers, le développement communautaire ou le développement économique rural ;

- Avoir au moins 5 ans d'expérience en tant que Manager ou Conseiller Principal pour des projets financés à hauteur de 10 millions de dollars ou plus;
- Avoir de solides compétences et expériences en leadership d'équipe, y compris : motivation, délégation des tâches, construction de confiance, pensée critique, capacité à fournir des commentaires constructifs et des talents pour la résolution des problèmes.

- Avoir une expérience dans le développement des partenariats stratégiques avec des organisations et de travail en collaboration avec les services déconcentrés et directions techniques nationales (Agriculture, Génie rural, ONAHA, Code rural, Ressources en eau, Foncier) ;

- Avoir de solides connaissances et expériences avérées des programmes, des projets et des rapports financés par des donateurs ;

- Avoir une compréhension avérée des stratégies d'inclusion sociale / de genre dans le développement agricole et rural,

- Avoir une expérience de développement des jeunes est souhaitée (non requise) ;

- Avoir une excellente compétence en communication (écrite et verbale en français) et solides compétences interpersonnelles
- Avoir de bonnes compétences en informatique ;

- Avoir des compétences linguistiques en anglais serait un atout.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être composé de :

- Une lettre de motivation avec une prétention salariale datée et signée

- Un curriculum vitae (CV) détaillé

- Un casier judiciaire datant de moins de trois mois

Pour Postuler :

Si vous répondez aux critères des postes ci-dessus, envoyez votre candidature

CV, lettre de motivation et casier judiciaire à l'adresse e-mail suivante : recrutements@mcaniger.ne, en précisant en objet du mail le poste pour lequel vous postulez.

Date de clôture : le 5 novembre 2020

A MCA Niger, nous sommes convaincus que chaque aspect de notre travail peut aboutir à un résultat positif. Si vous avez la même vision et que vous êtes capable de relever les défis, ce rôle vous offre une belle opportunité ainsi que des possibilités exceptionnelles de développer votre carrière.

Nous sommes un employeur garantissant l'égalité des chances et nous accueillons les candidatures de personnes de divers horizons.
Les candidatures féminines sont particulièrement encouragées.
NB : Les dossiers incomplets, non conformes ou parvenus hors délai ne seront pas examinés. Seuls les candidats retenus pour le test seront contactés. Confidentialité assurée.

● Burkina Faso**La question du terrorisme doit trouver une solution (Kaboré)**

La question du terrorisme, qui a fait de nombreuses victimes et des milliers de déplacés au Burkina Faso depuis 2015, doit trouver une solution, a déclaré dimanche soir le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré, dans une interview accordée à la télévision nationale.

"La question du terrorisme doit trouver une solution. Quand nous voyons le nombre de personnes mortes par cette situation, nous avons des insomnies. Nous nous sommes posé la question pourquoi en ce moment ?", a déclaré M. Kaboré. "Dès que nous aurons terminé

avec les élections, nous ferons en sorte que le redéploiement de l'armée avec les forces spéciales soit plus conséquent sur les zones de conflits afin que les populations déplacées des suites des conflits puissent repartir chez elles", a-t-il ajouté. M. Kaboré a souligné que

des terroristes s'étaient récemment repentis après avoir déposé les armes.

"On en finira avec le terrorisme au Burkina. Nous avons lancé un appel aux Burkinabè qui ont rallié l'autre camp de se ressaisir. A Djibo (Sahel), il y a certaines personnes qui sont revenues et qui se sont excusées après avoir reconnu leur tort", a-t-il dit. Depuis 2015, le Burkina Faso est la cible d'attaques terroristes ayant fait plusieurs centaines de morts et des milliers de déplacés internes.

● Cameroun**Les séparatistes anglophones pointés du doigt après l'attaque d'une école**

Le Cameroun est toujours plongé dans l'émotion après le massacre perpétré samedi 24 octobre par un groupe armé dans une école de Kumba, dans le Sud-Ouest anglophone, dont le bilan s'est alourdi : au moins sept morts et plus d'une dizaine de blessés, dont certains dans un état grave. Alors que les auteurs de cette attaque n'ont pas encore été formellement identifiés, le gouvernement accuse les séparatistes.

Un peu comme pour évacuer la colère, plusieurs centaines d'habitants de Kumba ont manifesté dimanche 25 octobre dans les rues de leur ville. Ils brandissaient des pancartes où on pouvait lire, entre autres : « La vie de nos enfants compte », « Stop à la guerre » ou « Trop, c'est

trop ». Des messages qui sont l'expression d'une exaspération largement partagée après ce massacre exceptionnel dans une école désormais martyre.

Toute la journée, le film de l'horreur a continué à être diffusé dans les médias. Ainsi a-t-on appris que les as-

saillants ont attaqué ces jeunes élèves avec des armes à feu et des machettes. Le concert de condamnations s'est lui aussi poursuivi, dominé par l'incompréhension sur le mobile d'un tel massacre.

À côté de cette émotion toujours aussi vive, les Camerounais orientent à la justice pour les victimes. Justice, oui, mais contre qui ? Pour le gouvernement, il ne fait pas de doute que les auteurs sont les séparatistes anglophones et il promet de les faire payer. Mais pour certains observateurs, cette version des faits est encore à prendre avec beaucoup de prudence : seule une enquête indépendante peut per-

mettre de faire la lumière sur ce samedi noir.

(RFI)

(Xinhua)

● Libye**L'accord de cessez-le-feu en Libye est une étape majeure pour faire taire les armes en Afrique, selon le président de l'UA**

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa, en tant que président de l'Union africaine (UA), a salué dimanche l'accord de cessez-le-feu en Libye en tant qu'"étape majeure pour faire taire les armes en Afrique". "Nous félicitons tous les signataires pour s'être entendus sur cet accord historique de cessez-le-feu permanent", a déclaré M. Ramaphosa dans un communiqué.

Les deux délégations libyennes qui ont pris part aux pourparlers de la Commission militaire mixte libyenne 5+5 (JMC) ont signé vendredi à Genève "un accord de cessez-le-feu permanent à l'échelle nationale et à effet immédiat", selon l'ONU.

L'accord de cessez-le-feu, sa mise en œuvre et son respect constituent une première étape essentielle dans la création des conditions favorables à une paix durable en Libye, a affirmé M. Ramaphosa.

"Nous soutenons également l'appel du secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, à toutes les parties prenantes et tous les acteurs régio-

naux et internationaux à respecter les dispositions de l'accord de cessez-le-feu et à garantir son application sans délai afin de mettre fin à ce conflit", a-t-il poursuivi.

Cela inclut le respect total et inconditionnel de l'embargo sur les armes décidé par le Conseil de sécurité de l'ONU, a-t-il ajouté. M. Ramaphosa a mis l'accent sur la nécessité que les parties extérieures respectent l'embargo sur les armes et les a appelés à s'abstenir d'intervenir dans les affaires internes de la Libye.

(Xinhua)

● Coronavirus**Le vaccin d'AstraZeneca produit une réponse immunitaire chez les personnes âgées, selon le Financial Times**

Des résultats préliminaires des essais cliniques du vaccin développé par l'Université d'Oxford en partenariat avec le groupe britannique AstraZeneca contre le nouveau coronavirus montrent qu'il produit une réponse immunitaire forte chez les personnes âgées, les plus à risque de développer des formes graves du COVID-19, rapporte lundi le Financial Times citant deux personnes au courant de la découverte.

Ces résultats font écho aux données publiées en juillet qui ont montré que le vaccin a généré "des réponses immunitaires robustes" chez des patients en bonne santé âgés

de 18 à 55 ans, ajoute le journal. Le FT prévient toutefois que de tests d'immunogénéité positifs ne garantissent pas que le vaccin s'avère sûr et efficace chez les personnes âgées.

(Reuters)

● France/Maroc**Le Maroc condamne à son tour la publication de caricatures de Mahomet**

"Le royaume du Maroc condamne vigoureusement la poursuite de la publication de caricatures outrageuses à l'Islam et au prophète", a dénoncé le ministère des Affaires étrangères marocain dans un communiqué publié dimanche, sans citer nommément la France.

Le royaume chérifien juge qu'il s'agit d'"actes qui reflètent l'immaturité de leurs auteurs", estimant que "la liberté des uns s'arrête là où commence la liberté et les croyances des autres". Des propos relayés par le chef du gouvernement Saad Dine El Otmani sur Twitter. "Autant qu'il condamne toutes les violences obscurantistes et barbares perpétrées au nom de l'islam, le royaume du Maroc s'élève contre ces provocations injurieuses des sacrilèges de la religion musul-

mane", poursuit le communiqué.

Le parti d'opposition Istiqlal (centre droit) et l'association Mouvement de l'unicité et de la réforme, aile religieuse du Parti de la Justice et du développement, ont également condamné ces publications. Cette condamnation venue du Maroc s'ajoute à d'autres, venues notamment de pays arabes ou à majorité musulmane, comme en Turquie, en Iran et en Jordanie.

Rappel de l'ambassadeur de

France en Turquie

"Tout ce qu'on peut dire d'un chef d'État qui traite des millions de membres de communautés religieuses différentes de cette manière, c'est: allez d'abord faire des examens de santé mentale", avait asséné Recep Tayyip Erdogan samedi lors d'un discours télévisé, au sujet d'Emmanuel Macron. "Quel problème a l'individu nommé Macron avec l'islam et avec les musulmans?", s'était également insurgé le président turc.

Le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian a dénoncé de la part de la Turquie "une volonté d'attiser la haine" contre la France et son président Emmanuel Macron, soulignant que l'ambassadeur sera

de retour à Paris "pour consultation", dès ce dimanche.

"À l'absence de toute marque officielle de condamnation ou de solidarité des autorités turques après l'attentat terroriste de Conflans-Sainte-Honorine, s'ajoutent désormais depuis quelques jours une propagande haineuse et calomnieuse contre la France", a déclaré le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué.

Appels au boycott de produits français

Des appels au boycott de produits français ont également été lancés sur les réseaux sociaux au Qatar et au Koweït. En Israël, quelque 200 personnes ont manifesté samedi

soir devant la résidence de l'ambassadeur de France après un rassemblement à Jaffa, ville en grande partie arabe jouxtant Tel-Aviv.

Mercredi, au cours de l'hommage rendu à Samuel Paty, le professeur d'histoire-géographie assassiné à Conflans-Sainte-Honorine pour avoir montré à l'occasion d'un cours sur la liberté d'expression des caricatures de Mahomet initialement publiées dans Charlie Hebdo, Emmanuel Macron avait promis de ne pas "renoncer aux caricatures" au nom de la liberté d'expression. Il y a trois semaines, dans un précédent discours, le chef de l'État avait dénoncé le "séparatisme islamiste".

(BFMTV)

République du Niger
Ministères de l'Agriculture et de l'Elevage
Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux
Risques Climatiques (PASEC)
BP : 507 ; Tél : 20 35 00 68 Niamey – Niger

AVIS DE PUBLICATION

Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre du Sous-Projet Intégré Communal pour une Agriculture Intelligente face au Climat (SPIC-AIC) de la Commune de Guidan Sori (région de Maradi), le Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques (PASEC) a élaboré un Rapport d'Etude d'Impact Environnemental et Social pour la mise en œuvre des actions prévues dans le sous-projet, conformément à la réglementation nationale en vigueur en matière de protection environnementale et sociale et aux politiques de sauvegardes environnementale et sociale de la Banque mondiale.

Ce document a été publié et est disponible pour une consultation du public au niveau de :

1. Centre d'Information et de Documentation du Développement Rural (CIDR) du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ;
2. Centre d'Information et de Documentation du Ministère de l'Environnement ;
3. Centre d'Information et de Documentation Economique et Social (CIDES) sis au Ministère du Plan ;
4. Salle de documentation du Bureau National d'Evaluation Environnementale (BNEE) sise à Koira Kano ;
5. Centre de documentation du Projet d'Appui à l'Agriculture Sensible aux risques Climatiques (PASEC) sis à Koira Kano et sur le site internet du projet www.pasec-niger.org ;
6. Centre de documentation du Réseau des chambres d'Agriculture (RECA) sis Rue de la Chancellerie et sur le site internet du RECA www.reca-niger.org ;
7. Bibliothèque de l'Université de Maradi ;
8. Centre de documentation du Gouvernorat de Maradi ;
9. Siège du Conseil Régional de Maradi ;
10. Chambre Régionale d'Agriculture de Maradi ;
11. Unité Régionale de Coordination du PASEC de Maradi ;
12. Préfecture de Guidan Roundji ;
13. Siège de la Commune de Guidan Sori.

Ce document peut être également consulté au niveau des sites suivants :

- www.worldbank.org
- www.pasec-niger.org
- www.reca-niger.org

Le Coordonnateur National
BOLA MOUSSA



COMMUNIQUE

Rappel dernier délai de Paiement des Cotisations Sociales du 3^{ème} trimestre 2020

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a l'honneur de rappeler aux employeurs qu'ils doivent remplir et transmettre à la CNSS les déclarations et les relevés nominatifs du 3^{ème} trimestre 2020 et s'acquitter des cotisations correspondantes **au plus tard le 31 octobre 2020**, délai au-delà duquel commencent à courir les pénalités pour retard prévues par les textes en vigueur.

Il rappelle à tous ceux qui ne se sont pas acquittés des cotisations des trimestres antérieurs à le faire dans les meilleurs délais sous peine de poursuites prévues par les textes en vigueur.

Il informe particulièrement les transporteurs qui sont en retard dans le paiement de leurs cotisations que des contrôles inopinés seront entrepris par la CNSS et les services publics compétents sur toute l'étendue du territoire national.

Il s'agit :

- Des véhicules de transport urbain et interurbain, à savoir les taxis de ville, les bus et minibus ;
- Des véhicules de transport de marchandises ;
- Des véhicules de transport de bois ;
- Des camions de transport de sable et autres matériaux de construction.

Le Directeur Général de la CNSS compte sur la compréhension de tous pour assurer une protection sociale à tous les travailleurs.

AVIS DE PERTE

Avis est donné par Maître OUMARA MAMADOU, Notaire à Niamey, B.P. 11.716-Tel: 20.73.27.56, Immeuble ALFATA OULD MOHAMED, Avenue de l'AREWA, de la perte de l'acte de cession d'immeuble non bâti objet de la **parcelle n° E de l'ilot 2251 du lotissement Kouara Kano** d'une Superficie de Mille (1000) mètres carrés au nom de **Madame Nana Jamila Adamou**.

Toute personne qui l'aurait retrouvé ou qui le détiendrait pour une cause quelconque est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude du Notaire ci-dessus indiqué ou au service des Affaires Domaniales de la Communauté urbaine de Niamey.

Le Notaire
Maître OUMARA MAMADOU

AVIS DE PERTE

L'An deux mil vingt et le vingt octobre

Par-devant Maître WASSIRI IBRAHIM Sidi Chaffa, Notaire à la résidence de Niamey BP: 11.241/ Tel: 20. 33. 03. 30 (République du Niger) soussigné

Avis est donné de la perte d'un acte de cession sis à Niamey, objet de la **parcelle A de l'ilot 21639, lotissement KOUBIA PLATEAU** au nom de **Monsieur AMADOU HAROUNA**.

Prière à toute personne qui l'aurait trouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude Notariale de Maître WASSIRI IBRAHIM Sidi Chaffa Notaire à la résidence de Niamey (République du Niger) BP : 11.241, Tél. : +227 20 33.03.30, E-mail: sidichaf@yahoo.fr, ou au service domaniale de la communauté urbaine de Niamey.

Pour Avis, le Notaire
Maître WASSIRI IBRAHIM Sidi Chaffa

AVIS DE PERTE

Il est donné avis de perte d'un (01) acte de cession d'immeuble non bâti de la **parcelle D ilot 21.080 lotissement SONUCI GNALA** au nom de **Monsieur GUERO DAN MALLAM AHMED** d'une superficie de quatre cents (400) mètres carrés.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude de Maître OUMAROU HIMA Safiétou, Avenue du DOUARA, YN-187, Porte 161, Quartier Yantala Recasement, BP. 500 Niamey, Téléphone: 20.35.00.56.

Pour avis
Maître OUMAROU HIMA Safiétou, Notaire

AVIS DE PERTE

L'An deux mille vingt et le vingt-un octobre

Etude de Maître SOULEYMANE GARBA, Notaire à la résidence de Niamey (Niger), Quartier Cité Poudrière Avenue du Damerrou, Boite Postale: 11.167, Tel: 20.74 12.64, (non loin de Toutelec Niger S.A)

Il est donné avis, de la perte de l'acte de cession de la **parcelle H de l'ilot 7084** sise à Niamey du **Lotissement NORD EST SARY KOUBOU** au nom de **SNAR LEYMA**.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de bien vouloir le déposer à l'Etude Maître SOULEYMANE GARBA, Notaire à la résidence de Niamey (Niger), Quartier Cité Poudrière Avenue du Damerrou, Boite Postal: 1 1.167, Tel: 20.74 1264 ou au Service des Affaires Domaniales de Niamey.

Pour Avis Le Notaire
Maître SOULEYMANE GARBA

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de l'acte de cession d'immeuble non bâti, concernant la **parcelle D de l'ilot 8361 lotissement Route Tillabéry** au nom de **Monsieur Oumarou HASSANE**.

Toute personne qui aurait retrouvé cet acte de cession est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude de Maître Marie-Virginie MAMOUDOU, Notaire à Niamey, B. P. 10.616, où la Mairie, Service des Affaires Domaniales.

Pour avis
Maître Marie-Virginie MAMOUDOU

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de l'acte de cession d'immeuble non bâti, concernant la **parcelle B de l'ilot 4.950 lotissement Nord Lazaret** au nom de **Monsieur Moussa MOSSI**.

Toute personne qui aurait retrouvé cet acte de cession est priée de bien vouloir le déposer à l'Etude de Maître Marie-Virginie MAMOUDOU, Notaire à Niamey, B. P. 10.616, où la Mairie, Service des Affaires Domaniales.

Le Notaire
Maître Marie-Virginie MAMOUDOU

AVIS DE LIQUIDATION

Les actionnaires de la société **ICARE SA** sise en Zone Industrielle, BP: 11.503-Niamey, inscrite au registre du commerce et du crédit mobilier **RCCM n°NI-NIM-2003-B 211**, au capital social de cent millions (100.000.000) de francs CFA, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 octobre 2020, ont décidé:

- de la mise en liquidation de la société pour compter du 20 octobre 2020.

- de désigner M. KASSOUM Maman Salissou en qualité de liquidateur afin d'accomplir les formalités légales en la matière.

Les éventuels créanciers disposent d'un délai de trente (30) jours à compter de la parution du présent avis pour notifier au liquidateur leurs titres de créances.

Les comptes de liquidation établis au terme de cette période seront déposés auprès de l'administration fiscale et ainsi qu'au Greffe du Tribunal de Commerce de Niamey.

Fait à Niamey le 26/10/2020

Pour Avis Le Notaire

Covid-13 : La moitié des pays optent pour une vaccination obligatoire

En pleine pandémie de COVID-19, la vaccination est plus que jamais au cœur des préoccupations en santé publique. On remarque toutefois que les pays ne mettent pas tous la même énergie à augmenter le taux de vaccination. En comparant des politiques de vaccination obligatoire de partout dans le monde, des chercheurs de l'Université McGill ont constaté que les sanctions pour refus de vaccination différaient grandement selon les pays, allant de l'amende à la peine d'emprisonnement.

"Il faut absolument atteindre et maintenir un taux de vaccination élevé à la grandeur de la planète. La COVID-19 nous fait prendre conscience de la difficulté de lutter contre une maladie infectieuse sans vaccin. Beaucoup de maladies sont évitables par la vaccination; pourtant, dans de nombreux pays, les taux de vaccination ne sont pas suffisamment élevés pour prévenir les épidémies", explique Nicole Basta, professeure agrégée au Département d'épidémiologie, de biostatistique et de santé au travail de l'Université McGill.

Dans cette étude, publiée dans la revue *Vaccine*, les chercheurs ont évalué les politiques de vaccination

obligatoire de tous les pays reconnus par les Nations Unies. "Les programmes de vaccination constituent l'un des outils les plus efficaces et rentables en santé publique. Un taux de vaccination élevé à l'échelle mondiale est essentiel, surtout pendant une pandémie", précise Katie Gravagna, auteure principale et étudiante à la maîtrise en épidémiologie sous la direction de la Pré Nicole Basta.

Différentes sanctions en cas de non-conformité
Les chercheurs ont découvert que parmi les 193 pays étudiés, 105 (soit 54 %) possédaient une politique nationale de vaccination rendant obligatoire au moins un vaccin. Parmi eux, 62 pays (59 %) prévoyaient également une ou plusieurs sanctions en cas de non-respect de la vaccination obligatoire. Ils ont aussi constaté que les types de sanctions, ainsi que leur sévérité et leur fréquence d'imposition, variaient beaucoup entre les régions, allant d'amendes uniques minimales à des peines d'emprisonnement. Les sanctions recensées étaient principalement financières et éducatives, ces dernières prenant le plus souvent la forme d'une interdiction de fréquenter l'école tant que les vaccins n'avaient pas été administrés. Parmi les 32 pays qui imposaient des sanctions financières, 53 % infligeaient des amendes uniques de moins de 1 000 \$ US. Des peines d'emprisonnement étaient une possibilité

dans 12 pays, dont sept prévoyaient des peines de moins de six mois. Les résultats révèlent aussi que l'Italie comptait parmi les pays les plus sévères, une infraction à la politique de vaccination obligatoire pouvant mener à une perte temporaire des droits parentaux.

"Nos conclusions ont préparé le terrain pour la prochaine étape la plus importante: déterminer si ces politiques de vaccination obligatoire et les sanctions utilisées sont efficaces, bénéfiques ou nuisibles dans la quête d'une vaccination massive. Nous devons définir des pratiques exemplaires pour le maintien d'un taux de vaccination élevé partout dans le monde; c'est pourquoi les études comparatives sont importantes", conclut la Pré Basta.

Techno-Science.net

Guider et localiser des bactéries en les rendant magnétiques

Les micro-organismes n'étant guère obéissants, des astuces sont nécessaires pour diriger leurs déplacements à volonté. Des chercheurs du laboratoire PASTEUR (CNRS/ENS/Sorbonne Université), de l'IMPIC (CNRS/MNHN/Sorbonne Université), de l'IBENS (ENS/CNRS/INSERM) et du CIRB (CNRS/Collège de France/INSERM) ont pour cela génétiquement modifié des bactéries *Escherichia coli* pour les rendre magnétiques, afin qu'elles se déplacent et se regroupent grâce à des aimants. Publiés dans la revue *ACS Synthetic Biology*, ces travaux offrent de nombreuses perspectives dans le domaine des biotechnologies.

La bactérie intestinale *Escherichia coli* est une célébrité en biologie. Bien connue des chercheurs et facile à manipuler, elle sert de bactérie modèle pour

de très nombreuses études cherchant à comprendre les mécanismes de base du vivant. Elle est également devenue un organisme clé des biotechnologies, permettant ainsi la production industrielle de médicaments comme l'insuline. Des chercheurs du laboratoire PASTEUR (CNRS/ENS/Sorbonne Université), de l'Institut de minéralogie, de physique des matériaux et de cosmochimie (IMPIC, CNRS/MNHN/Sorbonne Université), de l'Institut de biologie de l'ENS (IBENS, ENS/CNRS/INSERM) et du Centre interdisciplinaire de recherche en biologie (CIRB, CNRS/Collège de France/INSERM) s'en sont ainsi servi pour obtenir un micro-organisme vivant contrôlé artificiellement par un champ magnétique. Une propriété qui permet de trier, guider et déplacer facilement les bactéries grâce à des aimants.

Pour y parvenir, les chercheurs ont modifié génétiquement *Escherichia coli* afin qu'elle produise de la ferritine. Cette protéine capture et stocke, à l'intérieur de la bactérie, du fer ajouté dans le milieu de culture sous la forme de sels métalliques. Elle la protège également d'un excès de fer libre, qui lui serait fatal. Le métal ainsi stocké s'oxyde et forme une nanoparticule aux propriétés magnétiques. Plusieurs pistes d'applications ont été explorées. D'abord, des couples anticorps/antigènes ont été implantés à la surface des bactéries, les rendant capables de capturer d'autres bactéries cibles et de les concentrer sous l'action d'un aimant. En exprimant des protéines d'invasion à la surface de bactéries magnétiques qu'ils ont ensuite guidées vers un site précis, les scientifiques ont aussi augmenté localement l'infection de cellules animales. Ces travaux, qui ont donné lieu au dépôt d'un brevet, s'inscrivent comme une première étape vers le contrôle de micro-organismes pour du diagnostic in vitro ou in vivo, ainsi que pour des agents de contraste en imagerie médicale.

Techno-Science.net

AVIS DE PERTE

Avis est donné par Monsieur BELLO ABOUBACAR agissant au nom et pour le compte de YOCHEOU HAMISSOU, de la perte de l'acte de cession d'immeuble non bâti N°4824 en date du 17/09/2014 au nom de YOCHEOU HAMISSOU portant sur l'immeuble suivant : Parcelle L de l'îlot 573, sise à Konni, lotissement TOUDOUN ASKO, superficie 600 m2 faisant objet de l'acte de cession d'immeuble non bâti N° 8424 en date du 17/09/2014.

Prière à toute personne qui l'aurait retrouvé de le déposer à l'Etude de Maître MOUSSA ABDYOU : Notaire à la Résidence de Konni (République du Niger) Cel 96268259,93268259- NIF N°58010/P en face du siège AL IZZA Transfert d'Argent/Konni ou au Service des Affaires Domaniales de la Commune Urbaine de Konni.

Pour Avis le Notaire
Maître MOUSSA ABDYOU

République du Niger
Ministère de l'Équipement
Secrétariat Général

Rectificatif à l'additif N°6 au PPM 2020 du Ministère de l'Équipement.

Dans l'additif N°6 paru, dans le sahel N°10010 du 22 octobre 2020, des erreurs ont été décelées et sont corrigées comme suit :

-Ligne 3, colonne 16 : Lire 37 mois au lieu de 27 mois pour le délai d'exécution

-Lignes 7 et 8, colonne 17 : Lire BN au lieu de BAD comme source de financement

Le reste sans changement.

Le Secrétaire Général Adjoint
ISSOUFOU ADAMOU

INCROYABLE MAIS VRAI

Présidentielle américaine :

L'astronaute Kate Rubins a voté par anticipation depuis l'ISS

Kate Rubins fait partie des 47 millions d'Américains à voter par anticipation à l'élection présidentielle prévue le 3 novembre. Mais elle doit être la seule à le faire... depuis l'espace. «A bord de la Station spatiale internationale : j'ai voté aujourd'hui», a écrit l'astronaute en légende d'une photo mise en ligne jeudi sur le compte Twitter de la Nasa. Les cheveux flottant en apesanteur, elle pose devant un signe manuscrit indiquant «bureau de vote de l'ISS», où elle est arrivée à la mi-octobre. A défaut d'isoler et de bulletins papier, elle a voté par un courrier électronique crypté, transmis à un agent électoral sur Terre. Trois autres astronautes américains devaient faire de même, mais leur mission, prévue pour le 31 octobre, a été ajournée et ils seront sur Terre le jour du scrutin. Les règles de vote aux Etats-Unis varient d'un Etat à l'autre, mais au Texas, où sont basés les astronautes américains, une loi a été adoptée en 1997 pour explicitement prévoir la procédure de vote depuis l'espace. Plusieurs astronautes en ont déjà fait usage, à commencer par Kate Rubins elle-même, qui était déjà dans les étoiles lors des élections de 2016. Dans un message vidéo enregistré avant son départ, elle juge «essentiel de participer à la démocratie» américaine. «C'est important que tout le monde vote», poursuit-elle. «Si nous y arrivons depuis l'espace, je pense que les gens pourront aussi y arriver d'en bas.»

20 Minutes.fr

H O R O S C O P E

	BELIER	TAUREAU	GÉMEAUX	CANCER
21 mars - 19 avril	En couple, vous risquez d'avoir des désaccords avec votre partenaire. Et pourtant, il suffirait d'un rien pour que vous vous sentiez sur la même...	Célibataire, vous vous sentirez d'humeur légère. Cela vous redonnera des ailes, et envie de butiner de fleur en fleur, sans même vous en rendre...	Soyez généreux! Uranus vous donnera l'occasion d'offrir une belle preuve d'amour à l'homme ou la femme de votre vie. Saisissez cette opportunité...	Vénus et Pluton mettent en effet pleins feux sur votre vie amoureuse. Célibataire, soyez attentif et disponible car l'amour frappera à votre...
23 juillet - 21 août	Vénus protège votre vie conjugale. En couple, les tensions s'évaporent et la situation se détend. Mais vous devriez veiller à ne pas laisser...	Vos amours seront placées sous le signe du succès: chance et joie de vivre sur toute la ligne. Si vous êtes en couple, l'ambiance sera tendre...	Des orages affectifs en perspective. Le climat sera d'autant plus tendu entre votre conjoint et vous que, soutenu par des aspects astraux négatifs,...	En couple, votre vie conjugale risque d'être mouvementée aujourd'hui! Pluton vous donnera des envies d'évasion et peut-être même d'infidélités...
22 nov. - 21 dec.	En couple, le temps se gâte sur votre ciel amoureux... Avec cet aspect d'Uranus, il vous faudra faire preuve de beaucoup de patience et de tolérance...	En couple, si vous voulez éviter les disputes, prenez du recul. Surtout dans les moments de tête à tête avec votre partenaire: ne vous laissez...	Mars vous offre une journée pleine de sensualité. Le maître du désir influence en effet le secteur amour et réveille votre besoin de séduire...	Vénus réveille les couples, et Mars, le maître du désir, les gâte! Quand ces deux planètes accordent ainsi leurs violons, l'on retrouve une complicité...
	LION	VIERGE	BALANCE	SCORPION
	SAGITTAIRE	CAPRICORNE	VERSEAU	POISSONS

PHARMACIES DE GARDE

Du Samedi 24 Octobre au Samedi 31 Octobre 2020

- ☞ Francophonie
- ☞ Santé plus
- ☞ Soucko
- ☞ SOS
- ☞ Amina
- ☞ As Salam
- ☞ Hôpital de Référence
- ☞ Rond point
- ☞ Kawsar
- ☞ Noah
- ☞ Vogue
- ☞ Renaissance
- ☞ Bonkaney
- ☞ Kalley Est
- ☞ Ecole Canada
- ☞ Maison
- ☞ Economique
- ☞ Jangorzo
- ☞ Bassora
- ☞ Saga
- ☞ Référence
- ☞ Lamordé
- ☞ Sanguia
- ☞ Pop. Soni
- ☞ Pop. Hôpital
- (sauf les dimanches)

NUMEROS UTILES

Renseignements :	12
Réclamations:	13
SAMU:	15
Police Secours:	17
Sapeurs Pompiers :	18
Hôpital :	20 72 22 53
Médecins de nuit:	20 73 47 37

Assemblées générales statutaire et électorale du GNAN

M. Mamane Abdoulaye élu président pour un mandat de quatre ans

Le Secrétaire général de la Fédération Nigérienne de Football, M. Silimane Mohamed a présidé dimanche dernier les travaux des assemblées générales statutaire et électorale du Groupement National des Arbitres du Niger (GNAN). Les travaux se sont déroulés sous la supervision d'un huissier de justice.

En ce qui concerne le vote, il a été enregistré deux candidatures à savoir la celle de M. Mamane Abdoulaye et celle de M. Hassane Abdou. Rappels que chaque région à une seule voix, ainsi que la Commission Centrale des Arbitres (CCA). A l'issue du vote, M. Mamane Abdoulaye a obtenu cinq voix sur 9, tandis que son adver-

saire a obtenu quatre voix. Par conséquent, M. Mamane Abdoulaye est élu président du GNAN pour un mandat de quatre ans. Le Secrétaire général de la FENIFOOT a rappelé que la mise en place du GNAN répond à une recommandation de la FIFA. D'après lui, les arbitres se sont dotés d'un cadre

leur permettant de jouer un rôle important au sein de la famille de football. Il devait par la suite inviter le nouveau président de se mettre au travail avec l'ensemble de ses collaborateurs pour le bien être du football et des intérêts des arbitres.

Quant au nouveau président du GNAN, M. Mamane Abdoulaye, il a invité les uns et les autres à se joindre à lui pour travailler ensemble dans l'intérêt des arbitres. Par ailleurs, le président de la CCA, M. Attama Boureima Ibrahim a, à l'ouverture des travaux, rappelé que la tenue de ces assemblées générales



La table de séance

statutaire et électorale, a été précédée par la mise en place des bureaux régionaux qui sont composés de cinq membres par région. Il a également indiqué que le GNAN va œu-

vrer au service des arbitres qui, occupent une place de choix dans le Football.

Laouali Souleymane

Cyclisme

Le Britannique Tao Geoghegan Hart remporte le Giro d'Italia

Le Britannique Tao Geoghegan Hart a remporté le Giro d'Italia, dimanche, en devançant l'Australien Jai Hindley de seulement 39 secondes. C'est tout ce qui a séparé les deux cyclistes au terme de près de 3500 kilomètres de courses sur trois semaines.

Pour une première fois dans l'histoire des Grands Tours, les deux premiers cyclistes au classement général affichaient le même temps avant la dernière étape. Geoghegan Hart a été plus rapide que Hindley lors d'un contre-la-montre individuel à Milan. Ni l'un ni l'autre n'avait fait mieux qu'une 20e place lors d'un Grand Tour jusqu'ici dans leur carrière. Geoghegan Hart devait être en Italie pour appuyer Geraint Thomas,

mais il s'est retrouvé dans le rôle de meneur pour Ineos Grenadiers après que Thomas eut chuté et subi une fracture du bassin lors de la troisième étape. «Même dans mes rêves les plus fous, je n'aurais jamais prévu ce résultat quand nous avons commencé le tour en Sicile au début du mois, a dit Geoghegan Hart. Tout au long de ma carrière, j'ai rêvé à un top 10, peut-être un top 5, dans une course de cette envergure. C'est donc complètement différent de ça, et je

vais avoir besoin de beaucoup de temps pour absorber cette surprise.» Geoghegan Hart a aussi devancé Hindley au classement du meilleur cycliste âgé de 25 ans ou moins. C'était la première fois depuis le Giro en 1994 que le vainqueur et le deuxième cycliste au classement général d'un Grand Tour étaient admissibles pour le titre des 25 ans et moins. «Je suis déçu, mais c'est aussi un exploit majeur d'être sur le podium ici à Milan», a dit Hindley, de Team Sunweb. Je suis très fier. Je savais avant le départ que je pouvais le battre au contre-la-montre. [...] J'ai tout donné, et c'est comme ça. Je n'ai aucun regret.» Le Néerlandais Wilco Kelderman a conclu

en troisième position au classement général. L'Italien Filippo Ganna, un coéquipier de Geoghegan Hart chez Ineos Grenadiers, a remporté l'étape finale, dimanche, grâce à un chrono de 17 minutes 16 secondes sur le parcours relativement plat de 15,7 km. Il s'agissait pour Ganna d'une quatrième victoire en 21 étapes au Giro cette année. Le Tour d'Italie semble avoir pris fin au bon moment, étant donné que le nombre de cas de coronavirus est à la hausse dans le pays et que le gouvernement a annoncé une nouvelle série de mesures pour lutter contre la propagation du virus.

Le Devoir

LE SAHEL
Place du Petit Marché ; BP 13182 Niamey (R. Niger)
Tél : 20 73 34 86/87 ; Télécopieur : 20 73 30 90
E-mail : onep@intnet.ne
Site web : www.lesahel.ne
Directeur de Publication ZAKARI ALZOUAMA COULIBALY
Direction de la Rédaction et des Centres Régionaux (DR/CR)
Directeur : Assane Soumana ; 20 73 99 86
Rédacteur en chef : Siradji Sanda
Rédacteur en chef Adjt: Souley Moutari
Secrétaire de Rédaction: Oumarou Ali
Rédacteur en chef en ligne: Oumarou Moussa
Direction Technique (DT)
Directeur: MAHAMANE HADI ; 20 73 99 87
Réd. chef informatique adjt: Inoussa Oumarou
Direction Commerciale (DC)
Directeur: Alhassane ASSILILA 20 73 22 43
Chef service Communiqué et Pub: Mme Watta Fatouma
Direction Administrative et Financière (DAF)
Directeur: MOROU HAMADOU 20 73 99 85
Chef service Recouvrement: M. Alzouma Harouna
Composition : ONEP
Tirage : 5000 exemplaires

MOTS HORIZONTALEMENT
1. C'est de la poudre aux yeux (4 mots);
2. Fait tomber l'arbre - expédition;
3. Vieille pièce (inversé);
4. Titane - Vieux sigle béninois - Alcool de grain;
5. Société ghanéenne des textiles;
6. Lumen - Chef sudiste confédéré vaincu par le Nordiste Grand;
7. Préfixe novateur - Patronyme - Désinence verbale;
8. Malade cloué au lit;
9. Cent un tout simplement - Apporté en naissant;
10. Oeuvre de Camara Laye (2 mots).
CROISES
du Sahel
numéro précédent
1 GREENPEACE
2 ANNELIONN
3 RIFCORNET
4 NEONNAER
5 EUAPABBE
6 MORONABAT
7 ESCAIRSI
8 NAHCNUAGE
9 TEONTIEN
10 SERRURIERS